INVENTONS LE

REIMS

D'APRÈS

COMMISSION

Colbert

www.reims.fr

Reims.fr

INVENTONS LE

REIMS

D'APRÈS

COMMISSION

Colbert

COMMISSION D'ORIENTATION ET DE RÉFLEXION POUR LA RELANCE ÉCONOMIQUE DU BASSIN D'EMPLOI RÉMOIS

RAPPORT 2021

Pour une relance à la rémoise !

ÉDITO

Comme le monde entier, Reims a subi la crise de la COVID-19. Un an après, nous sommes toujours confrontés à ses conséquences, après différents arrêts temporaires ou durables de multiples activités économiques, sociales, culturelles et sportives. De nombreux métiers traversent encore aujourd'hui ce profond désarroi de ne pas pouvoir exercer pleinement leur savoir-faire, et certains rencontrent encore la difficulté de ne pas pouvoir travailler dans des conditions normales, du moins acceptables. Il est évident qu'un tel bouleversement appelle à l'humilité des décideurs publics, notamment des élus, tant les paradigmes ont changé brutalement, tant la circonstance ne trouve pas de solutions miracles, de boîte à outil spécialement conçue pour y faire face.

Si des interrogations existent encore ici ou là parmi nos forces vives, je sais combien nous n'avons pas à douter de notre potentiel rémois : à la fois pour remédier aux effets de la crise sanitaire, mais aussi pour dessiner un avenir heureux, avec notre qualité de vie, notre qualité de Ville. Nous pouvons croire en nous ! Et la création de la Commission Colbert représente tout d'abord cette confiance que les responsables publics locaux ont en chaque acteur de notre bassin d'emploi. Faire confiance aux créateurs de valeur, à celles et ceux qui prennent des risques pour créer de la richesse, des emplois, du vivre ensemble, des projets, de la dynamique, de l'activité, pour réfléchir ensemble à notre avenir commun : voilà la première clé de notre rebond !

Je veux exprimer ma reconnaissance de maire de Reims à chaque force créatrice du quotidien rémois, qu'il s'agisse de nos entrepreneurs locaux et de leurs équipes, de nos artistes, de nos bénévoles associatifs, de nos citoyens engagés, de nos chercheurs, de nos enseignants et formateurs, de nos agents publics, de nos soignants, de nos artisans, de nos inventeurs... Si Reims a toujours su traverser les siècles, par-delà les différents aléas de l'Histoire de France, c'est aussi parce que les Rémoises et les Rémois ont toujours fait preuve d'un précieux dépassement de soi : pour développer la ville en période de prospérité, pour résister dans des épisodes d'adversité. À nouveau, nous sommes prêts pour la suite. Et notre passé nous apporte également de quoi nous inspirer pour ces futurs défis : des sociétés industrielles rémoises à la Reconstruction, de notre notoriété historique dans l'apprentissage de la médecine à notre contribution dans l'essor de l'aviation et de l'automobile, de notre mise en valeur du patrimoine architectural et humain à notre talent pour les arts de la table et pour la haute gastronomie.

Je veux remercier chaque membre de la Commission Colbert, non seulement pour avoir offert à notre ville de nombreuses heures de leur temps, en marge de leur agenda professionnel, familial et associatif, mais aussi pour la qualité de la réflexion et l'ensemble de leurs contributions formulées jusqu'à présent. Toute cette créativité et toute cette énergie témoignent de notre effervescence rémoise ! Je remercie également chaque personnalité, chaque responsable et tous les acteurs locaux consultés dans le cadre des travaux de la Commission. Je souhaite par ailleurs saluer l'implication des élus de l'opposition municipale : nous avons œuvré ensemble aux convergences que l'instant nous invite à trouver, nous permettant ainsi de dépasser les clivages politiques traditionnels. L'ensemble de ces échanges nous ont apporté une matière très riche et hétérogène, des raisonnements fondés sur des réalités de terrain et sur un quotidien professionnel, ainsi que des analyses appréciatives sur le degré de faisabilité des différentes ambitions.

Au regard de l'évolution des réflexions et de la multiplicité des perspectives, j'ai souhaité proposer de les agréger autour de quatre axes, dans lequel nos concitoyens pourront se reconnaitre, en cohérence avec ce que nous pouvons ressentir dans chaque quartier rémois. Cette segmentation s'appuie sur des leviers identifiés de création de valeurs économiques durables, de solidarité, d'attractivité et de qualité de vie : développer les boucles vertueuses de l'économie locale et durable, de l'innovation à la (re)consommation ; déployer l'effervescence plurielle de notre Ville ; considérer que notre jeunesse est d'utilité publique ; imaginer notre concept de Smart city à la rémoise. Sans se restreindre au strict périmètre défini par la loi pour l'action publique des villes de France, les quatre thématiques dressent en effet une synthèse des grands enjeux de développement identifiés au préalable de la crise sanitaire, confirmés dans les diagnostics conduits par la Commission, pour proposer prioritairement des possibilités de déploiement sur le périmètre communal, voire au-delà.

Si « ***la vraie générosité envers l'avenir consiste à tout donner au présent*** » selon Albert CAMUS, l'ensemble de ces travaux peuvent dès à présent signifier combien l'avenir peut générer en nous de légitimes espérances.

Arnaud ROBINET
Maire de Reims

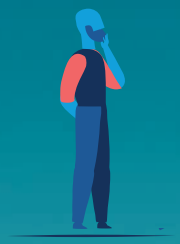

PRÉSENTATION

des personnalités qualifiées

MEMBRES DE LA COMMISSION

PHILIPPE VARIN

Président d'honneur de la Commission Colbert

Philippe VARIN, né le 8 août 1952, est un ancien élève de l'École Polytechnique et de l'École des Mines de Paris. Il a rejoint le groupe Péchiney en 1978 en tant que chercheur. Il a occupé par la suite différents postes de direction au sein de ce groupe (contrôle de gestion, stratégie, direction de projet) avant d'être nommé en 1995 directeur de la division Rhenalu, puis directeur général du secteur de l'aluminium et membre du Comité exécutif du groupe en 1999. En 2003, il rejoint le groupe sidérurgique anglo-néerlandais Corus en tant que Chief Executive Officer. Entre 2006 et 2013, il est administrateur de BG Group Plc. Philippe VARIN devient Président du Directoire de Peugeot SA en juin 2009, fonction qu'il occupe jusqu'en juin 2014 : il est à ce titre administrateur des sociétés Faurecia et Banque PSA durant la même période. De janvier 2015 à décembre 2019, il préside le Conseil d'administration d'Areva, puis celui d'Orano jusqu'en mai 2020. Actuellement, Philippe VARIN exerce la responsabilité de Président du Conseil d'administration de Suez.

VIVIANE NEITER

Diplômée et membre de l'International Advisory Board de NEOMA Business School, Viviane NEITER a géré pendant plus de 20 ans une affaire familiale dans la bijouterie joaillerie avant de créer en 2003 son propre cabinet spécialisé en gouvernance d'entreprise et relations actionnariales. Elle y conseille des sociétés de toute taille dans leur stratégie. Parallèlement, elle est présidente de la filiale française d'un groupe irlandais, administratrice de 4 sociétés cotées françaises et senior advisor d'un fonds étranger. Militant pour établir des passerelles entre académiques et praticiens, elle a également choisi d'enseigner et d'animer des conférences dans plusieurs écoles de commerce, une école d'agriculture et quelques universités tant en France qu'à l'étranger, en particulier au Canada où elle est membre de Governance Professionals. Très impliquée dans le monde académique, elle est membre du comité scientifique du Centre de Recherche des Entreprises Familiales et Entrepreneuriales. Elle officie aussi en tant que juge et reviewer dans des compétitions internationales et associations nord-américaines d'entreprises familiales. De fait, elle a co-écrit plusieurs ouvrages et papiers sur la gouvernance et l'analyse financière. Présidente bénévole de Champagne-Ardenne Place Financière, elle met au profit de chefs d'entreprise son réseau pour les aider à résoudre certaines de leurs problématiques. Passionnée par les mondes polaires, elle s'intéresse aussi aux conséquences du réchauffement climatique sur les territoires et à la ville résiliente. Elle est chevalier de la Légion d'Honneur depuis 2008.

STÉPHANE WEIBEL

Expert-comptable et commissaire aux comptes inscrit depuis 2007, Stéphane WEIBEL a créé la même année le cabinet d'expertise comptable REFLEXPERT, étendu aujourd'hui sur deux sites, à Reims et Charleville-Mézières, avec 28 collaborateurs à ce jour. Titulaire du DEC (Diplôme d'expert-comptable) avec le prix du meilleur mémoire sur « la fiabilité des informations produites par les logiciels », et diplômé du DIDFE (Diplôme International de Droit Fiscal Européen) dans le domaine de la fiscalité européenne, il enseigne et forme en comptabilité et en fiscalité à la Faculté de droit, au Greta, DCG, Néoma, ou encore l'École Nationale des Douanes. Il exerce également depuis 2010 la responsabilité d'inspecteur de comptabilité notariale, dans le cadre des inspections inopinées dont chaque office fait l'objet au moins une fois par an sur le traitement juridique des dossiers et sur la rigueur de la comptabilité de l'office. Passionné de sports, il dirige le grand club local de Basket-ball, évoluant en Jeep Élite : le Champagne Basket de Châlons-en-Champagne et Reims.

GHISLAIN WYSOCINSKI

Ghislain WYSOCINSKI est père de 3 enfants et grand-père depuis 3 ans. Diplômé de l'IUT et de la Faculté des sciences de Reims et de NEOMA, il accompagne au quotidien des élèves ingénieurs en 4e et 5e année. Il a travaillé plus de 20 ans dans l'industrie où il a occupé les postes de chef de produits, chef de projets et responsable de business unit, toujours en lien avec le domaine informatique. Il a été co-secrétaire national de l'Alliance écologiste indépendante de 2017 à 2021 et il est à présent membre du bureau de Cap Écologie. Il fait confiance au génie français pour sa capacité à relever les défis et proposer des solutions innovantes et respectueuses de l'être humain et de son environnement.

GÉRARD SAGNES

Après avoir débuté sa carrière dans l'hôtellerie-restauration au sein de l'association Relais & Châteaux, Gérard SAGNES intègre le groupe ACCOR à la tête de l'Ibis de Châlons-en-Champagne en 1982. Il ouvre et dirige ensuite plusieurs établissements Ibis, Novotel et Mercure dont le Mercure de Reims Cathédrale et participe alors à la création du Club des Hôteliers de Reims qu'il préside à deux reprises. Il quitte Reims en 2006 pour se consacrer au Grand Hôtel de Cabourg qu'il rénove totalement tout en prenant part à la création de la marque MGallery. Enfin, en 2010 il rejoint la très belle entreprise rémoise Fayet Hospitality au poste de directeur de l'hôtel Novotel de Marne-la-Vallée avant de diriger les opérations de l'ensemble de leurs établissements jusqu'au 31 décembre 2019, date à laquelle il prend sa retraite tout en restant très attaché à ses nombreuses relations professionnelles et à la ville de Reims.

VIRGINIE GRISILIN

Née à Reims il y a 42 ans, Virginie GRISILIN a suivi un parcours universitaire en Psychologie avant de s'orienter ver les ressources humaines. Elle débute sa carrière au sein du groupe Adecco sur le volet intérim. Responsable recrutement, elle travaille principalement pour le compte des grands groupes industriels rémois mais également pour des TPE-PME des secteurs de la restauration, du commerce, du viticole et de la logistique. Après 6 ans dans le travail temporaire, elle évolue dans une autre filiale du groupe spécialisée dans l'insertion professionnelle. Elle intervient en tant que consultante auprès de demandeurs d'emploi de tous horizons pour le compte du conseil général de la Marne, de Pôle Emploi, des Missions Locales ou encore de la Région. Elle fait le choix d'intégrer les équipes de Pôle Emploi en tant que conseillère avant de rejoindre Le Foyer Rémois, bailleur historique de Reims. Depuis 2014, elle y exerce la fonction de chargée RH Recrutement, œuvrant à mettre en avant l'attractivité et le dynamisme de sa ville natale dans sa quête de nouveaux talents.

CATHERINE BOULANGÉ

Diplômée de l'Ecole nationale supérieure de Chimie de Lille, Catherine BOULANGÉ dispose d'une solide expérience de plus de 20 années en management dans le secteur industriel. Son parcours s'est nourri à la fois des contraintes et des exigences des secteurs de l'automobile et de la pharmacie, avec des niveaux de responsabilités tant diversifiés qu'étendus, de la qualité à l'excellence industrielle, de la production à la direction générale. Actuellement directrice d'un site pharmaceutique à Reims, Catherine BOULANGÉ demeure animée par la mise en place des actions collectives pour transformer et atteindre de nouveaux challenges. En tant que responsable de business unit, son parcours l'a confortée dans sa pratique exigeante et rigoureuse, tout en étant structurante et orientée vers les résultats, sachant également prendre des décisions dans des situations complexes et variées. Elle se fonde également sur ses approches fédératrices et sa capacité à construire une vision conjuguant le développement de l'entreprise et le développement humain. La clé de ses réussites : savoir mettre en place un esprit d'équipe, faire comprendre le rôle de chacun et créer un environnement serein et inclusif respectant les valeurs humaines.

JEAN-MICHEL JACQUET

Jean-Michel JACQUET est né à Paris, il vit et travaille à Reims et Paris comme architecte-urbaniste. Il a à son actif de nombreuses réalisations dans des domaines variés en particulier dans les grandes infrastructures médicales et pédagogiques. Il a récemment été lauréat du MIPIM Awards concernant la clinique de Bezannes Courlancy. Une centaine d'articles dans la presse nationale et internationale rendent compte de la diversité de ses réalisations et de sa conception de l'intégration du bâti dans son environnement. Il est également Architecte-Conseil de l'Etat au Ministère de la transition écologique et, depuis 2009, conseille la direction générale de l'aménagement. Membre de l'Académie d'Architecture, il est l'auteur d'articles sur l'architecture et les territoires dans différentes revues nationales et a été Président du FRAC de 2009 à 2011. Il a créé en 2012 le Think Tank Droits de Cité, cercle de réflexion apolitique qui réfléchit et propose des solutions sur les politiques publiques territoriales. Le cercle compte soixante-dix membres qui partagent expériences et expertises au service du bien commun.

EMMANUEL CHOCHOY

Ingénieur diplômé de l'EFREI Paris en 2005, Emmanuel CHOCHOY est devenu au fil des années un entrepreneur local de haut niveau de notoriété. Après son expérience professionnelle chez Peritech à Shinjuku à Tokyo, puis à la direction de la prospective chez Dassault Aviation en tant qu'ingénieur d'études, il reçoit le CEDRE d'or 2005 pour son parcours académique. Il intègrera Alten en 2006, comme manager commercial, et poursuivra sa carrière dans l'aéronautique où il développera en 2007 l'activité services et ingénierie (Intégration multiplateforme, formation, SAV) de Reims Aviation Industries, et ainsi occupera le poste de responsable commercial et membre du comité de direction. Il prendra par la suite la Direction commerciale d'Atlantic Air Industries en 2009 à Nantes, Saint-Brieuc et Toulouse, de même qu'au Maroc, à Benslimane, pour dynamiser son offre et développer son marché à l'international. En parallèle, Emmanuel CHOCHOY a fondé avec deux associés l'entreprise ASI Innovation, un bureau d'études aéronautique, récipiendaire du prix Reims Créator en 2010, avant de prendre la direction du business développement du fond d'investissement NYFI, où il développera notamment des activités avant-gardistes (Modulowatt et Flying Robots). De retour à Reims en 2012, il facilite l'implantation avec Invest in Reims de Segula Technologies en Champagne-Ardenne, et rejoindra en 2016 l'entrepris Clic-It pour y développer de nouveaux marchés au niveau national et international, avant de travailler pour de grandes entreprises, à l'image de ENGIE Solutions, ou encore THALES. En novembre 2019, il se voit honoré du prestigieux prix délivré par Invest in Reims d'Ambassadeur de la ville de Reims, pour son implication exemplaire dans le développement économique du territoire. Dans la poursuite de cette dynamique, il choisit de lancer durant la crise du COVID-19 une structure de bénévoles sur le schéma d'une PME solidaire regroupant plus de 400 personnes, avant de créer en automne 2020 sa société Chochoy Conseil et Recrutement, un cabinet d'expertise spécialisé dans le développement commercial.

MICHÈLE SEVERS

Michèle SEVERS est enseignante chercheuse en économie à l'UFR de Sciences Economiques Sociales et de Gestion (SESG) de l'Université de Reims Champagne Ardenne (URCA) à la retraite. Au-delà de ses activités d'enseignement et de recherche, elle a exercé plusieurs responsabilités tout au long de son parcours au sein de l'université, notamment les fonctions de directrice adjointe de l'UFR de SESG et vice-présidente du conseil des études et de la vie universitaire de l'URCA. Très impliquée dans le fonctionnement et le rayonnement de l'Université, elle a souhaité mettre ses compétences au service du développement et de la promotion de l'économie locale : membre du CESER Champagne Ardenne, puis Grand Est depuis 2011 jusqu'à aujourd'hui ; membre du conseil de développement de la région de Reims de 2008 à 2014. Universitaire engagée notamment dans le secteur associatif, Michèle SEVERS s'est particulièrement investie dans la reconnaissance de l'économie sociale (associations, coopératives et mutuelles) comme une actrice incontournable et privilégiée du développement local et dans la lutte contre les discriminations et plus particulièrement entre les femmes et les hommes. Elle a été élue en 2007 présidente de la Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire de Champagne Ardenne (CRESS CA), puis de la CRESS Grand Est jusqu'en 2018.

PIERRE-EMMANUEL TAITTINGER

La haute notoriété de Pierre-Emmanuel TAITTINGER se fonde notamment sur sa passion pour la mise en valeur du territoire champenois, tant par le développement de l'entreprise familiale et grande maison de champagne du même nom que par son engagement pour la préservation et la mise en valeur de chaque patrimoine local : architectural, végétal, industriel, historique, culturel... Titulaire d'un diplôme d'expert en gestion d'entreprise du centre de perfectionnement aux affaires de Paris et diplômé du centre de formation aux affaires, de l'École supérieure de commerce de Reims, il sait apporter des diagnostics et des analyses particulièrement solides aux réflexions collectives pour relever différents défis de développement. Successeur de Pierre CHEVAL, avec qui il s'était engagé pour l'inscription des Paysages de Champagne dans le Patrimoine mondial de l'UNESCO, il préside depuis 2016 la Mission Coteaux, Maisons et Caves de Champagne, et fut réélu en 2020 pour quatre nouvelles années, pour consacrer toute son énergie dans de nombreuses actions d'embellissement du territoire champenois, toujours attaché à cette exigence forte de protection et de développement de la biodiversité. Le 11 novembre 2019, il annonçait avec Philippe VARIN la reprise de l'Atelier de maîtres verriers Simon Marq à Reims, véritable pan du patrimoine rémois fondé en 1640, qu'il préside aujourd'hui, animé par l'ambition de faire renouer cet incomparable savoir-faire avec sa destinée rayonnante.

LES ÉLUS, MEMBRES DE LA COMMISSION

- **Yann VELLY**, conseiller municipal de Reims, délégué à la relance de l'activité Économique et de l'emploi, conseiller communautaire de Reims
- **Éric QUENARD**, conseiller municipal de Reims, conseiller communautaire du Grand Reims, conseiller régional du Grand Est
- **Léo TYBURCE**, conseiller municipal de Reims, conseiller communautaire du Grand Reims

JEAN-BAPTISTE Colbert

PAR MARC-DANIEL SEIFFERT ET JEAN-PAUL MEREAUX

Colbert, source d'inspiration pour les décideurs d'aujourd'hui ?

La ville de Reims a décidé de baptiser la commission chargée de formuler des propositions de relance post COVID-19 du nom de son plus célèbre enfant, Jean-Baptiste Colbert dont nous avions célébré le 400e anniversaire le 29 aout 2019. En quoi, le principal ministre de Louis XIV peut-il inspirer des politiques au 21e siècle ?

Sur tous les plans, la situation est évidemment radicalement différente, en premier lieu, bien entendu, le contexte politique. Nous ne sommes plus dans une société divisée en ordres hiérarchisés avec au sommet un monarque de droit divin. Aujourd'hui, même si dans les faits, des divergences apparaissent, les idéaux démocratiques sont inscrits aux frontons des bâtiments publics : Liberté, Égalité, Fraternité.

Depuis le 17e siècle, dans des contextes géopolitiques très variés, le monde a connu de nombreuses politiques étatiques inspirées du colbertisme. Au 19e siècle, les États-Unis, l'Allemagne et le Japon y ont puisé des idées afin d'acquérir la souveraineté économique. Au milieu du 20e siècle, la France, dont le programme de Conseil National de la Résistance a été appliqué après la Libération, a permis un fort développement de la recherche et de l'éducation, de l'agriculture et de l'industrie pendant les « Trente Glorieuses ».

On voit bien que de nos jours la République Populaire de Chine pratique un néo-colbertisme très efficace, il est vrai, mais en s'appuyant sur un système politique est très éloigné des principes affichés dans notre pays.

Au niveau d'une grande ville comme Reims, quels principes colbertistes peut-on retenir pour relancer les activités de toute sorte mises à mal par une crise sanitaire hors du commun? Cette crise inattendue n'a fait que révéler des faiblesses patentes comme celle flagrante de notre dépendance complète dans le domaine de l'industrie pharmaceutique que nous avions traitée dans notre ouvrage.

En effet depuis les années 1980, notre pays, un des plus mauvais élèves de l'Europe occidentale, a perdu la moitié de ses effectifs industriels. À son niveau, notre ville a connu la disparition de nombreuses entreprises de haute technologie comme Chausson et Reims Aviation, pour ne citer qu'elles.

QUE FAIRE AUJOURD'HUI ?

L'étude du colbertisme ne débouche pas sur des recettes toutes faites mais nous permet de rappeler quatre principes qui peuvent guider notre action :

- **Une vision stratégique** à long terme n'oubliant pas les étapes intermédiaires de court et moyen terme.

- **Une approche globale** articulant tous les domaines, de l'économique au social, l'éducation et la recherche en passant par le culturel et l'environnemental.

- **Un pragmatisme ouvert** reposant sur des enquêtes approfondies et l'écoute attentive des besoins de toutes les couches de la population.

- **Une politique combinant initiatives publiques et aide aux initiatives privées**

Notre ville n'est évidemment pas isolée du monde et les politiques colbertistes peuvent s'articuler à d'autres en premier lieu dans le cadre du Grand Reims.

Pour déployer une politique, notre ville dispose de nombreux atouts. On peut en citer particulièrement deux très différents :

- **Un réseau de transport routier, ferroviaire** hors du commun situé au cœur de l'Europe.

- **Un système de formation et de recherche** dynamique renforcé et élargi.

L'exemple des élèves du lycée Colbert nous amène à regarder l'avenir de manière positive et volontariste. Dans le cadre de l'année Colbert 2019, ces jeunes, pleins d'énergie et de curiosité, encadrés par leurs professeurs de toutes disciplines, ont étudié l'œuvre de leur lointain compatriote. Avec eux, nous avons revisité une histoire passée qui éclaire notre présent et notre avenir.

BIOGRAPHIE DES AUTEURS

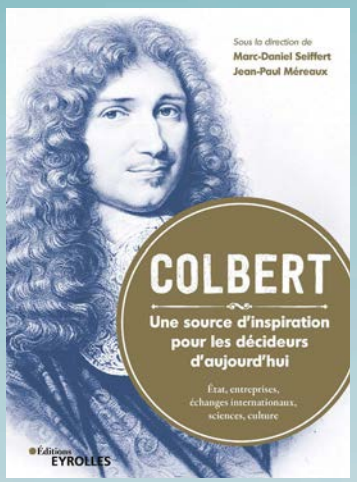

Marc-Daniel Seiffert, agrégé en sciences économiques et sociales, est docteur en histoire à l'EHESS. Il a été maître de conférences en Sciences de Gestion à l'université de Reims Champagne-Ardenne. Il est actuellement chercheur associé au laboratoire CNRS Framespa de l'université de Toulouse et membre du comité de rédaction de la revue Nacelles, passé et présent de l'aéronautique. Il a dirigé des numéros de revues académiques comme la Revue française de gestion et Entreprises et histoire. Ses travaux de recherche portent sur l'industrie aéronautique mondiale et sur l'approche historique en gestion et en économie. Il est président et co-fondateur de l'association Colbert 2019.

Jean-Paul Méreaux, agrégé en économie et gestion, est docteur en sciences de gestion du CNAM Paris et maître de conférences HDR à l'université de Reims Champagne-Ardenne. Il a exercé des responsabilités dans un groupe coté. Ses domaines de recherche et d'enseignement concernent la stratégie, les systèmes d'information, la comptabilité, la finance et la fiscalité. Ses travaux de recherche ont été publiés dans différentes revues académiques et professionnelles et dans des livres. Il est secrétaire général et co-fondateur de l'association Colbert 2019.

Nés à Reims tous les deux et passionnés d'histoire, ils ont dirigé l'ouvrage publié aux éditions Eyrolles en 2020 :
COLBERT, UNE SOURCE D'INSPIRATION POUR LES DÉCIDEURS D'AUJOURD'HUI
ÉTAT, ENTREPRISES, ÉCHANGES INTERNATIONAUX, SCIENCES, CULTURE

35 EXPERTS AUDITIONNÉS

L'ensemble des membres de la commission souhaite remercier les personnalités suivantes, experts, spécialistes et acteurs locaux, pour le temps consacré aux échanges organisés lors des auditions :

1. Monsieur **Romain DEBREF**, Enseignant-chercheur, spécialiste bioéconomie, URCA, Laboratoire REGARDS
2. Monsieur **Philippe VERGER**, Directeur Office de Tourisme de Reims, et **Alexandre BARITEAU**, Directeur Adjoint
3. Monsieur **Didier EXBRAYAT**, Chef de service Développement économique Maison de la Région
4. Monsieur **Benoît LEON-DUFOUR**, PDG SOMAPRO / CA de la Fédération des Entreprises et Entrepreneurs de France (FEEF)
5. Monsieur **Jean-Marc BOURÉ**, Administrateur du Palais du Tau
6. Monsieur **David BARON**, Président Centre des Jeunes Dirigeants de la Marne
7. Monsieur **Carlos MORENO**, Professeur des Universités
8. Monsieur **Laurent BLAYA**, Directeur général Reims Évents de décembre 2018 à février 2021
9. Monsieur **Jérôme NASSIBOU**, Directeur Innovact
10. Monsieur **Philippe WITTWER**, Directeur général CCI Marne
11. Monsieur **Philippe BAIJOT**, Maison Champagne Lanson
12. Monsieur **Maxime VALETTE**, Président Reims Business Angel Marne Ardennes
13. Monsieur **Sébastien DARRAS**, INPI, Chargé d'affaires et Ancien Délégué régional de Champagne-Ardenne
14. Monsieur **Fabrice HERBERT**, Directeur Pôle Emploi Marne
15. Mesdames **Domitille NODIN** et **Charlyne PERTUS**, Jeune Chambre Économique de Reims
16. Madame **Véronique MAIRE**, ESAD Reims - Chaire Industrie Design et Innovation sociale (IDIS)
17. Monsieur **Jimmy MOREL**, Vice-Président de l'URCA, délégué Partenariats socio-économiques et entrepreneuriat
18. Monsieur **Thierry ROUCHON**, Directeur territorial de l'APEC Champagne-Ardenne et Lorraine
19. Monsieur **Rodolphe ADAM**, Président du Club Reims Volley
20. Monsieur **Djamel DIDI**, Ex-Directeur de la Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire de Champagne Ardenne (CRESS CA) / Directeur régional ANPAA / Maître de conférences URCA
21. Monsieur **Frank-Olivier POTIER**, Expert en veille stratégique et analyse prospective
22. Monsieur **Alexandre DUCRUET**, Directeur territorial GRDF
23. Monsieur **Jean-Yves HEYER**, Directeur général Invest in Reims
24. Monsieur **Guillaume GELLÉ**, Président de l'URCA
25. Madame **Aurore LECROCQ**, Directrice Village by CA Reims Bezannes
26. Think-Tank Droits de Cité, Présidé par **Jean-Michel JACQUET**
27. Madame **Valéry MICHAUX**, NEOMA Département Stratégie et Entrepreneuriat
28. Monsieur **Bruno LOBBÉ**, Directeur – Le Manège de Reims – Scène nationale
29. Madame **Carmen MUNOZ-DORMOY**, Responsable R&D EDF
30. Monsieur **Michel DEHU**, Président de la Ligue d'Enseignement de la Marne
31. Madame **Chloé DABERT**, Directrice de la Comédie de Reims
32. Madame **Corinne BRISION**, Directrice de l'ARFO
33. Monsieur **Georges MAGNIER**, Directeur des Musées de Reims

Les membres de la commission souhaitent également remercier l'ensemble des Rémoises et des Rémois, à travers leurs nombreuses contributions sur la plateforme « Reims d'après » lancée en 2020, dans le contexte du premier confinement.

SYNTHÈSE

DES CONTRIBUTIONS DES RÉMOIS SUR LA PLATEFORME

REIMS

D'APRÈS

Parmi les 800 contributions des Rémoises et des Rémois sur la plateforme « Reims d'après » mise en place durant le confinement du printemps 2020, de nombreuses propositions s'inscrivaient dans le cadre de la relance économique. Chaque idée exposée a fait l'objet de la plus grande attention et Reims peut se féliciter de cette remarquable envie de participer à la construction du monde d'après, exprimée par les habitants, si nombreux.

L'ensemble de ces suggestions laissent apparaître trois grandes tendances. La première pourrait être illustrée par la formule du « made in près de chez nous », avec l'invitation à davantage produire et consommer localement. À titre d'exemple, la volonté de favoriser les entreprises locales au niveau des commandes publiques, de soutenir les projets de relocalisation industrielle, de voir apparaître une monnaie locale complémentaire, de créer un label spécifique aux produits rémois, d'imaginer une charte locale d'engagement de qualité, ou encore de multiplier les marchés et l'événementiel avec la présence de producteurs locaux. Une envie également de « Campagne à la Ville » y est également très clairement exprimée, sans oublier l'invitation à penser à des tournées de maraîchers, directement inspirées des camions de glaces ou autres commerces alimentaires mobiles.

La deuxième tendance appelle à imaginer de nouveaux événements, à l'image d'une brocante géante dans toute la ville pour se débarrasser des surplus, inspirée de la grande braderie de Lille, ou encore d'une manifestation sur la ruralité et le champagne dans le centre-ville de Reims, au Boulingrin par exemple. Il y apparaît également l'attente de voir les commerces davantage ouverts le dimanche, jusqu'à imaginer aussi des expérimentations d'ouvertures nocturnes. Enfin, le souhait de voir se multiplier les lieux d'exposition pour les artistes locaux a été formulé à plusieurs reprises.

La troisième tendance exprime un appel à étendre davantage la mise en valeur des commerces de proximité, avec la proposition notamment d'un programme de fidélité pour les commerces locaux, et ainsi mieux faire découvrir les ouvertures et des plateformes numériques pour valoriser les commerces locaux (artisans, commerces...). Une véritable attente de nouveaux liens de proximité y est exprimée également, avec un système de financement, ayant pour but de permettre de financer les achats par les ventes, jusqu'à la nécessité de mettre à disposition des tables et des chaises afin de pouvoir partager des temps gustatifs sur les marchés.

Si la Commission Colbert a été installée plusieurs mois après cette grande consultation conduite par la ville de Reims, nous souhaitons remercier chacune et chacun des rédacteurs de ces propositions. Elles ont clairement été prises en considération, évaluées et mises en exergue au moment des différents échanges en séance plénière.

PROPOS

DE L'ANIMATEUR DES TRAVAUX

Animer les travaux de la Commission Colbert aura représenté un insigne honneur, et j'adresse mes plus chaleureux remerciements à Monsieur le Maire de Reims, Arnaud ROBINET, et notre Président d'honneur Philippe VARIN, pour leur confiance. Je tiens par ailleurs à saluer et exprimer mon plus profond respect à l'ensemble des Commissaires, toutes et tous particulièrement engagés bénévolement dans l'analyse, la réflexion et la contribution, animés par un esprit d'innovation, d'audace, et par cette remarquable foi en l'avenir du territoire rémois, ses forces vives, ses talents et ses potentiels.

Le temps consacré à ces travaux est d'autant plus remarquable que chacune et chacun aura dû affronter dans sa vie professionnelle respective la puissante secousse de la crise sanitaire, économique et sociale, avec tous les bouleversements conséquents dans leur cadre de travail. Si la création de la Commission Colbert s'inscrit dans la volonté continue des décideurs publics locaux de travailler en proximité et en convergence avec les acteurs locaux, notamment celles et ceux qui prennent des risques pour créer des emplois, cette instance ad hoc représente également la volonté de dépasser les clivages traditionnels, de rassembler de hauts niveaux de compétences hétérogènes, de croiser les angles de vue, et éventuellement inspirer ici et là pour sortir des raisonnements en silo, encore trop présents chez nous comme ailleurs. De surcroît, au regard des précautions à respecter pour aider à ne pas faire circuler le virus de la COVID-19, de nombreuses séances de travail ont été organisées en distanciel, notamment pour conduire les trente-trois auditions et la finalisation rédactionnelle. Ainsi, les présents remerciements s'étendent à chaque personnalité auditionnée comme aux Commissaires, pour leur précieux sens de l'adaptation au contexte.

Il doit ici être également mis en exergue à quel point l'équipe a su démontrer sa fierté de travailler à Reims, avec les différentes énergies humaines locales, tout en témoignant d'une formidable envie d'attirer et accueillir de futures forces extérieures pour investir, étudier, enseigner, chercher, créer, inventer, promouvoir et valoriser notre ville, notre bassin de vie, notre incomparable bout de France effervescent. Il ressort très distinctement de ces travaux que Reims peut viser haut. Parmi les deux cents plus grandes villes de l'Union européenne, l'espace rémois peut représenter l'un des puissants moteurs européens dans ce 21e siècle. Reims est incontournable dans l'Histoire de France, des Sacres à la Reconstruction d'après-guerre, de son avant-gardisme en matière de santé, d'aviation et d'automobile à la bioéconomie, la haute gastronomie et l'Art déco, de son singulier et ancien esprit coopératif à sa soif d'inventer demain. Assurément, Reims ne fera pas de la figuration dans la suite du récit des futurs historiens. Assurément, Reims restera un grand joyau de France.

Mais pour l'heure, fonctionnons par étape, sortons dignement et humblement de cette crise mondiale, en réduisant nos faiblesses et en déployant nos forces, avec une pensée pour celles et ceux qui ont subi intensément cette séquence inédite. Certains doivent repartir à zéro après tant d'accomplissements depuis tant d'années, d'autres ont des choix complexes à faire pour préserver leur métier et celui de leurs salariés, et encore d'autres ont besoin d'un nouvel élan collectif pour monter de nouvelles marches dans cette accélération généralisée des tendances.

Pour se réengager ensemble dans la course à l'excellence, il s'agit dès à présent de ne pas « *courir derrière la voiture pour changer la roue* », et de savoir cultiver notre « *jeu à la rémoise* » dans chaque enjeu contemporain à relever. Entrons sereinement et énergiquement dans ce nouveau chapitre rémois !

Yann VELLY
Conseiller municipal de Reims, délégué à la relance de l'activité économique et de l'emploi,
Conseiller communautaire du Grand Reims

Conférence de presse du 19 septembre 2020

PRÉAMBULE

Envisager et construire le « Reims d'après », c'est mobiliser, fédérer et embarquer l'ensemble des « forces vives », autrement dit l'ensemble des organisations productrices de biens et de services sur le territoire rémois. Or, ce système productif est pluriel, c'est d'ailleurs ce qui fait sa richesse entendue au sens large, au-delà d'ailleurs de la dimension strictement monétaire. Il est constitué de trois composantes : une composante publique (administrations et entreprises publiques), une composante privée à but lucratif (entreprises individuelles et sociétés), une composante privée à but non lucratif, dite économie sociale et solidaire (associations, coopératives, fondations et mutuelles). Cette diversité fait société et dynamise les territoires.

En conséquence, toute politique publique doit intégrer ces trois catégories d'acteurs et les faire travailler ensemble. Il s'agit de développer des partenariats, au sens fort de ce terme, avec équité, dans le respect des singularités, avec le soin de cartographier le plus finement possible l'ensemble des forces en présence et en création.

Il convient par ailleurs de prendre en considération la démarche d'évaluation inscrite dans la loi NOTRe, et plus précisément cette invitation à étendre les méthodes évaluatives, multipliées au niveau national depuis les années 1990, vers le niveau local, dans les actions conduites par les collectivités territoriales.

Outil de dialogue et d'exercice de la démocratie, l'évaluation des politiques publiques locales permet non seulement de partager, d'informer, de clarifier, de motiver, de co-construire les prises de décision, mais aussi de mesurer l'impact réel des décisions dans le quotidien des habitants. Ce processus peut même inspirer plus largement, avec l'acquisition systématique de réflexes efficaces et efficients : dresser un état des lieux de l'existant, lancer des expérimentations avant la généralisation de l'action, ajuster éventuellement, et présenter un bilan exhaustif.

Proposer des stratégies de développement aux responsables politiques et leur suggérer des pistes de rebond potentiel doit évidemment prendre en compte les perspectives de financement, tant l'argent du contribuable doit être employé avec la meilleure application, dans un contexte où les finances publiques subissent également les effets de la crise sanitaire. Ainsi, force est de constater combien la présente dynamique de projets intègre de nombreuses possibilités de formuler des demandes de subventions, au niveau européen avec les fonds structurels et sectoriels, au national avec le Plan de Relance, de même qu'au niveau régional. Cela appelle enfin à cette double exigence : l'humilité d'une part, tant tout travail prospectif ne peut se comparer à bon nombre des sciences exactes ; et d'autre part cette indispensable confiance aux mouvements de la vie humaine, tant l'activité crée l'activité !

10 €
12 €

— AXE 1 —
DÉVELOPPER
LES BOUCLES
vertueuses

DE L'ÉCONOMIE LOCALE ET DURABLE, DE L'INNOVATION À LA (RE)CONSOMMATION

À l'instar d'autres grandes villes françaises, la ville de Reims dispose de toute la légitimité pour rejoindre la convention des maires pour le climat et l'énergie. Ce premier axe a pour objectif de s'engager sur ces grands enjeux, en invitant les acteurs économiques, les entrepreneurs, le tissu associatif, le secteur de l'économie sociale et solidaire, et plus généralement les citoyennes et les citoyens à s'emparer de cette thématique de manière pragmatique et concrète.

Par ailleurs, force est de constater combien la crise sanitaire a provoqué une réelle accélération des projets de transition écologique, un accroissement de la prise de conscience de mieux préserver la biodiversité et une multiplication de volontés de consommer les productions locales, avec de fortes attentes en matière de circuits courts. Les contributions des Rémoises et des Rémois sur la plateforme « Reims d'après » confirment très nettement ces tendances.

Les propositions formulées ci-après vont clairement dans ce sens. Certaines réflexions vont bien entendu parfois au-delà du seul échelon communal et s'inscrivent hors du périmètre d'actions spécifiques de la collectivité, tant l'enjeu n'a de sens qu'en dépassant systématiquement chaque frontière.

— AXE 1 —

— LISTE DES PROPOSITIONS —

À COURT TERME

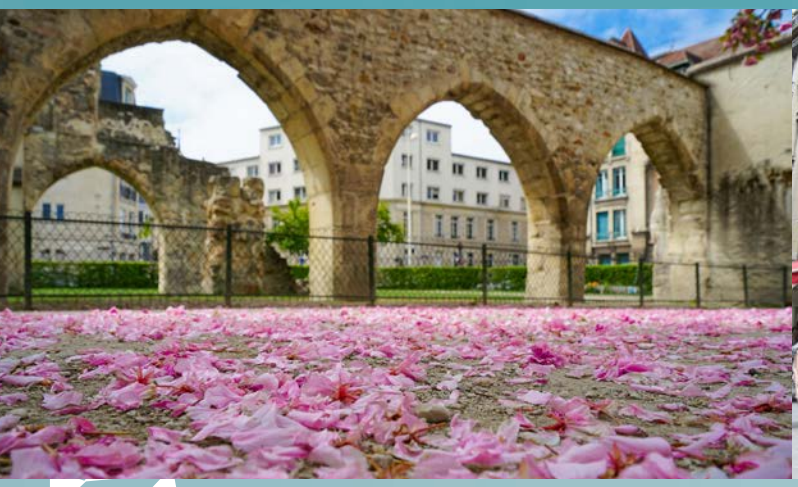

• Présenter pour le Crédit municipal de Reims une demande d'agrément en qualité d'établissement de crédit à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR).

Une fois l'agrément obtenu, muscler le crédit municipal pour lui permettre d'aider les personnes physiques fragilisées par le contexte économique et d'entrer au capital d'entreprises habituellement viables mais actuellement en difficulté. Étudier par ailleurs la perspective d'une convention avec l'ADIE et France Active Grand Est pour l'aide à la création d'entreprise.

• Encourager le lancement d'une monnaie locale complémentaire, unique à Reims, accompagnée d'un dispositif de *market-place* pour dynamiser l'économie locale et aider le commerce de proximité.

Organiser une consultation des 2 700 commerces rémois, l'ensemble des associations de commerçants et producteurs en circuit court pour identifier collectivement son futur nom, parmi les propositions formulées par le tissu associatif structurant de la monnaie locale. Saisir cette occasion pour promouvoir le Crédit municipal de Reims, à l'image de Boulogne-sur-Mer et de Bou'Sol (le Crédit Municipal de Boulogne-sur-Mer joue un rôle central puisqu'il émet les Bou'Sol et régule la circulation des billets).

• Encourager et soutenir la création et le développement de structures d'insertion par l'activité économique pour bâtir une véritable économie de la réparation au service des entreprises locales, avec des salariés en parcours de réinsertion professionnelle.

Inspiré du modèle ENVIE, ou encore d'autres acteurs de l'économie sociale et solidaire, cette activité apporterait auprès des entreprises locales de nouvelles solutions pour leurs équipements divers (bureautique, informatique, hygiène, sécurité, etc.), du « débarras » à la livraison. Cet écosystème pourrait également permettre de voir apparaître à terme un véritable supermarché inversé, avec un espace dédié au recyclage et au « zéro déchet », tout en luttant contre le chômage et la sous qualification.

• Encourager et soutenir les projets d'écologie industrielle territoriale dans les zones d'activités rémoises.

Des solutions territoriales, coopératives et innovantes de gestion des ressources permettront ainsi à Reims de rejoindre les 17 autres bassins d'emplois engagés dans la démarche CLIMAXION du Grand Est. Cette démarche permettrait aux écosystèmes économiques locaux d'acquérir une gestion optimisée des ressources (eau, énergie, matériaux), un fort recyclage de la matière et de l'énergie.

• Étendre le contenu du DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs) de Reims.

En plus de présenter la politique de prévention et de gestion des risques majeurs, les différents types de risques auxquels la Ville est confrontée, et d'informer sur les consignes de sécurité, ce document pourrait également intégrer les perspectives d'innovation pour éviter les aléas et les différentes voies de résilience face à l'évolution des dangers. De nouveaux enjeux, à l'image de la sécurité alimentaire ou d'autres vulnérabilités, pourraient également être pris en compte.

• Insérer des « pages azures » pour l'économie et l'emploi dans le journal municipal.

Insérer quatre pages de couleur azure pour mettre en valeur les entreprises locales dans le magazine de la ville Reims Attractive, avec un thème par édition. Chaque employeur pourra également y exprimer ses besoins en matière de recrutement.

• Réaliser une vaste Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC) à l'échelle du bassin d'emploi.

Construire cette action avec l'Agence d'urbanisme, Pôle emploi, l'APEC, CAP EMPLOI, le réseau consulaire, la Mission locale de Reims, la Chambre de l'économie sociale et solidaire du Grand Est, les partenaires sociaux et les organismes de formation. Cet outil permettra ainsi de mieux analyser l'emploi d'une manière globale, d'anticiper les différentes mutations économiques et sociales, de mesurer le rythme d'apparition des métiers du futur dans le bassin d'emploi, et d'évaluer la mobilité professionnelle à l'échelle du territoire.

— AXE 1 —

— LISTE DES PROPOSITIONS —

À COURT TERME

• Positionner REIMS comme ville accueillante pour les expérimentations et les innovations à forte valeur ajoutée et sans nuisances (environnementales, sonores...).

Faire la part belle aux projets audacieux à haut niveau de savoir-faire et de technologie doit pouvoir être intégré dans la stratégie d'attractivité économique locale, en prévoyant des dispositifs fiscaux avantageux.

• Lancer l'Opération ASTICOO (Action de Soutien Technique et d'Ingénierie administrative par la Coopération).

Autrement dit œuvrer avec les groupements d'employeurs locaux pour apporter aux entreprises et associations locales (actives dans un processus de circuits courts ou d'innovation verte) l'ingénierie administrative appropriée pour formuler leurs demandes des subventions.

• Lancer des appels à manifestation d'intérêt pour conduire des demandes d'indication géographique (IG) pour les Vitraux de Reims, en vue de garantir au niveau national et international l'authenticité de nos savoir-faire locaux.

À l'image de la tapisserie d'Aubusson, la porcelaine de Limoges ou le linge basque, Reims, et plus largement la Champagne, apparaissent en effet légitime pour mettre ainsi en valeur de remarquables productions : le chanvre comme matériau d'isolation, les vitraux de Reims, ou encore la craie de Champagne utilisée comme matière dépolluante des eaux douces.

• Lancer une étude d'urbanisme sur le verdissement des espaces publics et voiries.

Plusieurs paramètres seront pris en compte : la mixité des mobilités, la limitation des zones imperméabilisées et la gestion de l'eau, l'apport d'ombre pour faire baisser la température de la ville lors des canicules, la captation du carbone par les plantations et le verdissement.

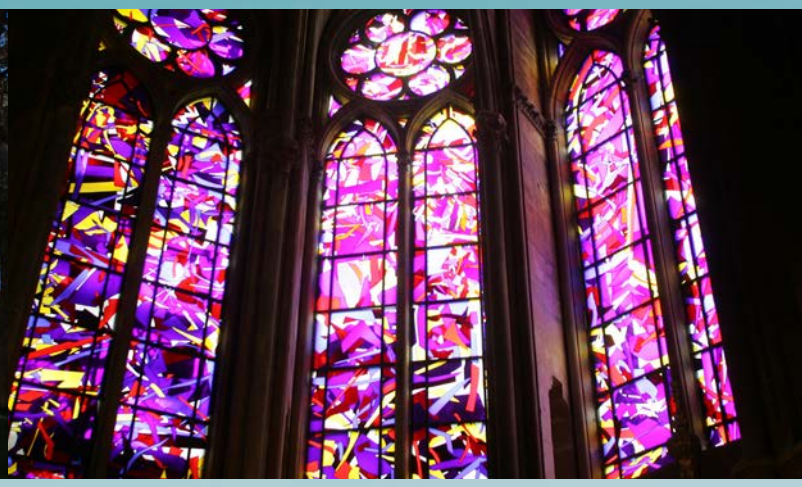

• Faire un inventaire du patrimoine souterrain de la ville.

Ceci apportera une meilleure visibilité à la gestion du risque pour les futures constructions et permettra d'évaluer les perspectives de climatisations naturelles (de type puit canadien ou puit provençal par circulation de l'air en sous-sol).

• Rédiger, dans le cadre du Pacte d'Urbanisme Durable, une charte d'engagement pour mettre en place un système de compensation carbone 1 m² construit contre 1 m² planté dans la ville.

Toute extension de surfaces commerciales pourrait ainsi être assujettie à la réhabilitation thermique des bâtiments étendus. Recontextualiser la règle « une place de stationnement / un logement » lors de la création d'opérations immobilières pour favoriser les transports en commun et les mobilités douces.

• Soutenir l'activité d'un Pôle rémois / Grand Reims d'Animation Territorial de l'ESS (PATESS).

Comme il en existe dans la plupart des grandes villes et des grandes agglomérations, des communautés de communes ont choisi la mise en place d'un PATESS, car il s'agit d'un interlocuteur privilégié de la ville en ce qui concerne l'ESS (économie sociale et solidaire) dans le cadre d'une convention pluriannuelle d'objectifs, et permet d'élaborer un schéma local de développement de l'ESS.

• Faciliter la création d'entreprises par le soutien aux Coopératives d'Activité et d'Emploi (CAE).

Ces CAE permettent en effet de tester à la bonne échelle des projets de création d'entreprise en gardant ses droits sociaux, en bénéficiant de services d'accompagnement au projet et en mutualisant des compétences nécessaires à la création d'entreprise.

— AXE 1 —

— LISTE DES PROPOSITIONS —

À MOYEN TERME

• Créer une mission de médiateur du commerce circulaire.

Cela est à préférer au rôle de manageur du centre-ville, pour une meilleure diffusion de l'information locale (travaux, dispositifs d'accompagnement, mise en relation avec institutions et associations locales...) dans chaque quartier de la ville et l'inclusion des commerçants dans la vie économique locale.

• Faciliter la reprise de l'entreprise par ses salariés en permettant au Crédit Municipal de prendre des parts de capital.

Certaines entreprises disparaissent en effet parfois, faute de repreneur lors du départ en retraite de leur dirigeant par exemple, afin de minorer l'apport des salariés. Autrement dit, il s'agit de pouvoir rendre cette opération de reprise possible par des salariés ne disposant pas de moyens financiers suffisants pour couvrir 100 % du capital. Les parts du Crédit Municipal seraient rachetées au fur et à mesure au fil des années par les salariés actionnaires ou coopérateurs.

• Favoriser et développer l'implantation d'entreprises de l'ESS et/ou Ressourcerie BtoB et contractualisation avec la collectivité, pour un déploiement dans chaque quartier.

Le réemploi et la réutilisation contribuent au prolongement de la durée de vie des produits et participent à l'économie circulaire et à la réduction de la production des déchets.

• Enrichir l'offre des jardins familiaux pour diminuer les files d'attente.

Des quartiers seraient à prioriser si on constate un déficit de végétalisation par rapport à d'autres. Les jardins familiaux sont très prisés : ils favorisent l'exercice physique, permettent de produire une nourriture de qualité sans se ruiner et sont des espaces de convivialité durant la belle saison, sans oublier que plusieurs études démontrent que le végétal apaise le système nerveux humain. Ceux qui en bénéficient et qui n'ont pas les moyens de partir en vacances les apprécient grandement. Multiplier les points de végétalisation dans la ville permet de la rendre plus respirable et donc de configurer la ville pour faire face au réchauffement climatique.

• Ajouter des accès transports vers les jardins familiaux et connecter la Coulée verte aux autres réseaux de pistes cyclables pour permettre un tourisme doux à faible empreinte carbone.

Connecter en priorité le réseau des véloroutes européennes pour que Reims puisse accueillir un nouveau type de tourisme venant du Benelux (et ainsi combler le vide Ardennes-Aube en la matière). Au-delà de l'interconnexion des réseaux, il faut aussi penser aux besoins de ce type de tourisme en termes de services, d'hébergement, de restauration…

• Prolonger la durée de vie du parc de véhicules électriques en remplaçant les batteries HS par des piles à combustible et des réservoirs d'hydrogène.

Mettre à la casse une voiture « polluante » n'est pas écologique quand on prend en compte l'ensemble du cycle de vie du produit et de plus, ce n'est pas sain pour les finances publiques. Pour le parc électrique, cette option sera à évaluer en fonction des possibilités techniques disponibles à moyen terme (batteries nouvelle génération non polluantes / nouvelles piles à combustibles & coût de l'hydrogène vert produit localement). En effet, d'énormes moyens sont engagés au niveau européen pour la décarbonation via la solution hydrogène. Cette idée permet de réduire les sources de pollution sans grever les finances publiques.

• Implanter en priorité les stations intermodalité aux extrémités des différentes lignes de transport en commun, notamment en bout de parcours des futurs bus à haut niveau de service.

Les transports en commun ne peuvent aller partout et il reste souvent pour l'usager plusieurs centaines de mètres et parfois plusieurs kilomètres à parcourir. Même les automobilistes font face à ce problème, certes dans une moindre mesure en termes de reste à parcourir… L'intermodalité à mettre en œuvre est très différente en fonction de sa situation au sein du réseau BHNS : des parkings relais aux extrémités en périphérie de la zone urbaine, gage de la fréquentation des BHNS ; une interconnexion très importante avec le tramway au niveau du pont de Vesle ; des interconnexions au niveau des ponts enjambant la traversée urbaine, le canal et la Vesle, qui coupent la ville en deux car, de manière naturelle, les points de passages de ces obstacles sont des zones de concentration de transports, y compris des transports en commun… Prévoir des places de covoiturage sur chacune des stations ; prévoir des vélos en libre-service et raccorder chaque station au réseau de pistes cyclables ; installer à chaque station un distributeur automatique de pain, dont l'exploitation sera concédée à la boulangerie la plus proche ; installer à chaque station un service de retrait de colis automatisé. Plus le niveau de service sera important, plus la fréquentation des BHNS sera élevée et par conséquent plus les impacts négatifs de la circulation automobile seront diminués.

— AXE 1 —

— LISTE DES PROPOSITIONS —

À MOYEN TERME

• Faire de Reims une ville exemplaire dans le respect des différentes législations concernant la protection de l'environnement.

Par exemple, il s'agirait de tout faire pour doter chaque véhicule de la collectivité de pneus rechapés, en vertu de l'article 60 de la loi du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire. Par ailleurs, au regard de la loi Grenelle 2, la Ville pourrait réaliser son bilan carbone chaque année. Chaque année, la Ville (collectivité) fera son Bilan des Émissions de Gaz à Effet de Serre (BEGES), en affinant progressivement par quartier et en inspirant chaque foyer à la nécessité de réaliser son bilan carbone, avec le lancement d'une fresque du climat.

• Créer un poumon vert à Reims ou dans son agglomération, pilote en matière de biodiversité reconquise, amplifiée, restaurée.

Revisiter nos pratiques individuelles et collectives pour favoriser le retour des insectes et des oiseaux, la tonte des arbres, la protection des nids, avec un vaste programme d'éducation et d'éveil à la protection de la biodiversité. La Champagne manque d'un tel équipement, pour attirer plusieurs dizaines de milliers de personnes par an et devenir ainsi le troisième pôle d'attraction touristique après la Cathédrale et le champagne. Il permettrait également à Reims de devenir une grande ville volière de France, où l'on expérimente par exemple l'usage des rubans de couleur sur les chats, où l'on soigne les oiseaux blessés, où l'on multiplie les points de refuges adaptés.

• Réaliser un plan opérationnel de réduction des émissions carbone.

Reims a besoin d'un plan d'action clair sur la décarbonation de la métropole. Cela passe par la mise en œuvre de l'ensemble des projets : la réduction des consommations des bâtiments ; les production d'énergies renouvelables pour les bâtiments publics et privés (via les réseaux de chaleur notamment) ; la production électrique renouvelable locale qu'il est possible de déployer, en autoconsommation collective (en respect des contraintes locales) ; la production d'hydrogène vert à destination de la mobilité (bus, camion bennes, et peut-être demain les engins agricoles). L'ensemble des zones sera étudié : ville centre, centres bourgs et ruralité. Ces projets seront par définition sources d'emplois qualifiés et durables (l'énergie produite localement fixe les emplois sur place), portés notamment par des structures semi-publiques locales (modèle très efficace en vigueur dans quelques métropoles françaises).

• Réaliser un inventaire des possibilités de surélévation des immeubles à Reims pour obtenir de gabarits plus homogènes.

Avec l'ensemble des syndicats de copropriété, il convient d'identifier les potentielles élévations d'immeubles avec la mise en valeur des avantages financiers pour les propriétaires actuels, notamment en termes de potentielles réductions de charges. Ainsi, une vaste opération d'optimisation des espaces bâtis pourrait être lancée dans toute la ville, avec le soin de préserver le caractère vernaculaire du patrimoine architectural local.

— AXE 1 —

— LISTE DES PROPOSITIONS —

À LONG TERME

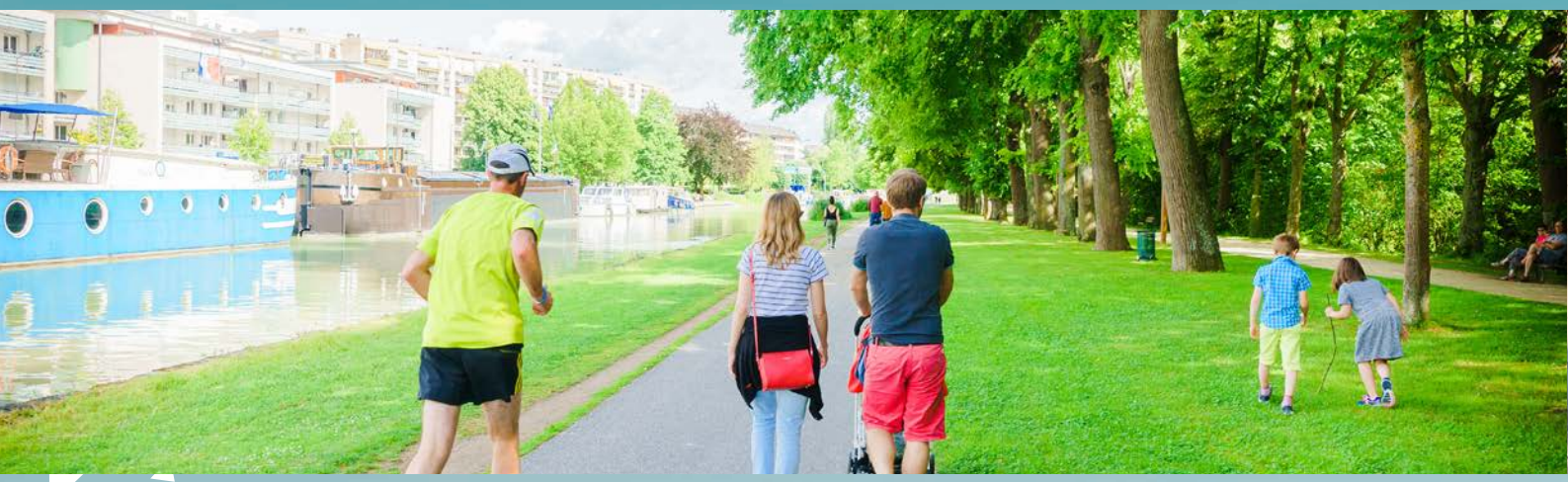

• Concevoir le développement de l'urbanisme de Reims désormais vers la hauteur.

Dans le cadre de l'objectif « zéro artificialisation nette », et plus largement dans le respect des espaces agricoles et ruraux, de plus en plus rejoints par les aires urbaines, la Ville peut trouver son essor vers le haut. Il conviendrait dans le cadre du PLUI de lancer la réflexion sur l'aménagement des hauteurs pour les nouvelles constructions, pour les périmètres hors zones protégées, et tenant compte des cônes de visibilité de la Cathédrale de Reims depuis les communes du Grand Reims.

Plus loin dans le temps, la construction d'un grand édifice, moderne et écologique (avec isolation à partir de chanvre, autonomie énergétique, matériaux non polluants, etc...), et ainsi de provoquer, en plus de la Cathédrale, un nouvel « effet waouh » à Reims ! En impliquant les bailleurs sociaux dans cette réalisation, Reims pourrait ainsi symboliser l'ambition de devenir Terre d'Innovations du Développement Durable du Logement Social.

• Faire de la Coulée verte un véritable puit de carbone.

Compte tenu de la proximité de cet axe avec le canal et la Vesle, peut s'inscrire cette perspective avec l'organisation et la structuration de la trame verte et bleue, et ainsi contribuer à développer une biodiversité urbaine, à l'instar des puis de carbone mondiaux, financés par les grands groupes internationaux. S'appuyer également sur la SATT Nord pour innover en la matière à partir des plus récentes découvertes et avancées dans la recherche universitaire.

• Structurer un plan des déplacements urbains totalement décarboné, mêlant transports collectifs et mobilités individuelles.

Au regard de l'interdépendance géographique rémoise entre les espaces ruraux et urbains, avec une ceinture périurbaine particulièrement fine, en comparaison avec d'autres grandes agglomérations de l'hexagone, les mobilités individuelles ne disparaîtront pas. D'autant plus qu'il y a fort à parier que les automobiles des prochaines années seront en meilleure adéquation avec les enjeux environnementaux. C'est pourquoi la diversification des modes de transport doit toujours être pris en considération, en axant davantage les futures réflexions vers la fluidité que vers l'exclusion de certains modes de déplacement.

• Préserver le choix des mobilités, dans toute leur diversité et leur pluralité.

Les transports en communs doivent constituer un choix et non une obligation, sachant que la sécurité, la régularité, l'accessibilité et la propreté sont les facteurs clefs de ce mode de transport. L'autopartage ainsi que les véhicules très peu polluants doivent être mis en avant avec toutes les incitations possibles et nécessaires (parkings gratuits ou à coût réduit, etc.). Reims doit également posséder un parcours de pistes cyclables distinct des voies routières, dans des espaces différents, afin que l'usage du vélo soit paisible, peu dangereux, moins exposé aux véhicules lourds et aux trafics denses. Enfin, si le moins de temps possible doit être passé en voiture, il convient de respecter aussi ce choix d'autonomie individuelle, d'autant plus au regard de l'interdépendance du rural et de l'urbain dans le bassin rémois.

— AXE 1 —

— LISTE DES PROPOSITIONS —

À LONG TERME

• Tourner la ville vers le canal, à l'image de Bordeaux et de la Garonne.

Même si le Canal de l'Aisne à la Marne ne pourrait raisonnablement pas rivaliser en dimension avec les fleuves de France, force est de constater que les grandes villes continentales disposent très majoritairement d'une vie de rives, avec activités commerciales, ludiques, touristiques et sportives. Ainsi, l'acquisition des maisons éclusières de Reims auprès de VNF aurait du sens, pour concevoir des sites résolument attractifs !

• Multiplier les points d'eau.

Dans quelques années, les Rémoises et les Rémois feront partie du quart de la population mondiale à vivre à plus de 100 km du littoral. Par ailleurs, de nombreuses études scientifiques démontrent qu'il fait plus chaud en ville qu'en périphérie ou dans les espaces naturels, durant les pics de températures estivaux notamment. Or, ce climat local lié à l'urbanisation peut clairement entraîner des problèmes en termes de santé et de bien-être. L'eau est une solution et des aménagements depuis le canal peuvent être envisagés pour faire circuler des micro-rivières ou des rigoles aux abords de l'axe fluvial. Sans oublier les multiples réflexions par le passé sur la création d'un lac artificiel dans le bassin de vie : elles ne sont pas démodées et ont toujours du sens !

• Mobiliser le pôle IAR de Pomacle-Bazancourt pour transformer les grands axes routiers urbains en route végétale, à partir de goudron biosourcé.

Si plusieurs chantiers expérimentaux ont été lancés en France ces dernières années, force est de constater que l'évaluation de ce type d'équipements ne saurait tarder. Le haut niveau scientifique et technologique du pôle de compétitivité apporterait ainsi les meilleures perspectives pour faire de cette grande traversée un immense symbole bioéconomique, avec tout l'avant-gardisme et tout le sens de l'innovation à la champenoise en la matière. Une expérimentation sur le boulevard des Tondeurs serait par exemple pleinement appropriée, pour s'étendre ensuite à d'autres axes.

• Attirer les acteurs nationaux et européens de la transformation des containers au Port Colbert.

500 millions de containers sont en circulation aujourd'hui dans le monde, avec une durée de vie moyenne de 50 ans. Depuis quelques années, aux Pays-Bas par exemple comme en France, force est de constater combien cette économie de transformation (bureaux, piscines, logements...) se développe. La situation géographique du Port Colbert, au chevet du canal de l'Aisne à la Marne, représente un haut potentiel fluvial, en connexion d'un côté avec Rotterdam, de l'autre avec Stuttgart, et une capacité de tonnage d'une quarantaine de tonnes, appropriée pour ce transport.

Ainsi, avec l'implication du Pôle IAR pour apporter du plastique biosourcé à l'action de transformation, ce site pourrait devenir ainsi un véritable pôle innovant en la matière, dans une ville où le secteur logistique apparaît particulièrement dynamique. La perspective de créer ce futur écosystème pour la nouvelle vie des containers pourrait attirer des investisseurs et des compétences pour rapidement monter en gamme.

AXE 2
REIMS LA BELLE *effervescente !*

La belle endormie est aujourd'hui réveillée. Forte de ses atouts et de ses attraits, Reims s'est engagée depuis plusieurs années dans la redynamisation de son attractivité, au travers notamment d'une politique événementielle à destination bien sûr de ses habitants mais également de ses visiteurs.

Or, la crise sanitaire a provoqué un arrêt net dans cette montée en puissance, non seulement au regard des fermetures temporaires de différentes activités culturelles, ludiques et sportives, mais aussi de la baisse historique de la fréquentation touristique, au regard de la nécessité de réduire, lors des différentes vagues épidémiques, la mobilité au niveau national, européen et international. L'enjeu est ici à la fois de pouvoir retrouver la dynamique rémoise d'avant COVID-19 et de poursuivre dans ce même élan les prochaines étapes d'extension du rayonnement territorial, ou encore de création de nouvelles animations.

De récentes avancées en la matière sont à saluer, à l'image de la candidature rémoise pour devenir en 2028 la Capitale européenne Culturelle, l'organisation du 38e Festival du Film Policier « Reims Polar », ou encore l'annonce du 2 juin 2021 de l'obtention du label Ville Active et Sportive 2021-2023. Cette énergie locale montre combien les ambitions sont hautes pour faire de Reims l'une des villes les plus vivantes et attractives de France, d'autant plus dans un contexte où le haut niveau de compétition entre les bassins de vie appelle à être particulièrement attentif à chaque opportunité, pour apporter aux habitants et aux touristes de nouvelles perspectives d'épanouissement, voire d'émerveillement.

Ce deuxième axe a pour objectif d'identifier des propositions d'actions permettant à notre cité et à ses habitants d'exprimer pleinement tout le potentiel de notre ville, avec un programme événementiel toujours plus ambitieux : festivals de quartiers, accueils de grands événements nationaux et internationaux... Petit événement deviendra grand et effervescent !

— AXE 2 —
— LISTE DES PROPOSITIONS —
À COURT TERME

• Fédérer autour d'une marque commune toutes les actions de rayonnement concernant la Ville et la Communauté urbaine.

Ce travail de marketing territorial a déjà été réalisé par d'autres pôles urbains français et européens depuis plusieurs années. De véritables réussites sont à observer ici et là, avec des succès plus relatifs par ailleurs, et force est de constater que les choix de termes anglophones sont particulièrement répandus. Sans forcément aller dans ce sens, cette marque doit s'inspirer des bons exemples, notamment sur l'implication des acteurs locaux, qu'ils soient économiques, associatifs, culturels, sportifs et institutionnels. Sans aucun doute, cette avancée dessinera des ponts entre les projets et les initiatives, et permettra ainsi de limiter avec efficacité l'effet silo, malheureusement trop souvent observé, avec le gaspillage d'énergies humaines en conséquence.

• Créer le rendez-vous du savoir et du savoir-faire « made in Reims » pour que chaque Rémois et chaque Rémoise connaissent les pépites de son territoire, se sentent fiers et puissent les partager en véritable ambassadeur/ambassadrice.

Si des savoir-faire locaux sont très clairement identifiés dans le monde entier, d'autres le sont largement moins, y compris par les rémois eux-mêmes. En d'autres termes, la lumière du champagne ne doit pas placer d'autres joyaux artisanaux, gastronomiques, agricoles et industriels locaux dans l'ombre. Équitablement, ce grand événement annuel aura à cœur de promouvoir tous les produits, qu'ils soient ancestraux ou totalement innovants : santé, champagne bio, vitraux, tonnellerie, numérique, art de la table, architecture & urbanisme…

• Soutenir les volontés de voir naître à Reims une chaîne de télévision locale, fer de lance de l'identité et de la fierté rémoise, et plus largement champenoise.

Plusieurs initiatives en ce sens sont déjà apparues dans la région, certaines ont été conceptualisées, d'autres ont été lancées, d'autres encore sont sur le point de se déployer. Il s'agit également de bien tenir compte de l'évolution de la consommation audiovisuelle, qu'il s'agisse de l'essor des plateformes, des diffusions vidéographiques sur les réseaux sociaux, ou aussi du détachement des horaires et l'augmentation des visionnages en « replay ».

Cette future chaîne télévisée rémoise pourrait agréger les différentes initiatives mises en place ces dernières années ainsi que les projets actuels. La collectivité peut aider à faire à plusieurs ce qui ne peut être réalisé seul, en vue d'apporter plus de Reims dans le champ audiovisuel des téléspectateurs, tant sur le plan endogène qu'exogène. Cet accompagnement peut également aller jusqu'à soutenir une demande auprès du CSA d'occuper le canal 511 (en référence au code postal), accessible dans tous les hôtels du territoire.

• Établir un vaste plan lumière pour valoriser les espaces publics, le patrimoine rémois avec des procédés numériques et écologiques.

Reims n'est pas une station balnéaire, ou montagnarde, ce qui implique une linéarité tout au long de l'année de la fréquentation touristique, avec des bords de journée moins lumineux sur une longue période de l'année. Une meilleure visibilité de l'ensemble des édifices patrimoniaux en période nocturne serait à mettre en place, avec des systèmes à faible consommation d'énergie.

• Ajouter au projet de passerelle piétonne et cyclable des futures berges du canal une corde pour accrocher le muselet de la bouteille de champagne ouverte pour célébrer sa dernière émotion, son dernier succès, sa dernière réussite.

S'inspirer du Pont des Amoureux de Paris. Les utilisateurs de véhicules ludiques fluviaux pourront ainsi toucher de la main les muselets pour porter chance. Cette solution simple contribuerait également à aider la filière viti-vinicole dans l'ère d'après COVID-19, où la concurrence des vins effervescents pourrait s'accélérer.

— AXE 2 —
— LISTE DES PROPOSITIONS —
À COURT TERME

• Créer une coordination entre les établissements culturels, pour offrir une complémentarité des plannings, des heures compatibles avec le plus grand nombre.

La création d'une structure pluridisciplinaire avec les acteurs locaux, chargée de définir notre identité et de produire chaque année un programme inédit de la destination par thème en tenant compte de l'offre de nos concurrents, pourrait également être envisagée.

• Organiser un grand concours pour attirer des familles à Reims, avec un quiz sur internet consacré aux spécificités de Reims, son histoire et un vrai/faux à partir des légendes.

Les lauréats gagneraient un week-end de découverte de la ville, avec packaging spécifique financé par la Ville, sous forme de « Reims smart box ».

• Promouvoir l'art urbain dit « street art » avec la constitution d'une suite où chaque quartier présente le quartier voisin.

Principalement sur les espaces muraux les plus « tagués » et les rideaux de fer des commerçants volontaires, cette méthode découragerait les mauvaises pratiques du graffiti sans dimension artistique. La mise en valeur du quartier voisin contribuerait aussi au décloisonnement des quartiers.

• Multiplier les scènes et les micro-événements en extérieur dans les parcs, les espaces verts, les squares, les promenades en appui des professionnels de la culture.

Ouvert aux amateurs et talents cachés, le choix d'un #hashtag par site aidera à une meilleure mise en valeur du public sur les réseaux sociaux pour les prestations filmées par les téléphones mobiles. Dans la prolongation de « l'Été sera show », la révélation de futurs artistes doit être encouragée tout au long de l'année, avec une stratégie de mise en valeur de ces talents à l'extérieur de la ville (Région, France, Europe et ville jumelles).

• Disposer d'une application sur smartphone faisant état de toutes les manifestations événementielles, culturelles, sportives, par jour et mois, pour informer le plus grand nombre.

Un outil numérique apporterait toute l'agilité requise pour accéder rapidement à des informations en lien avec les goûts de chacune et chacun, sans traçage, mais par de simples configurations personnalisées.

— AXE 2 —
— LISTE DES PROPOSITIONS —
À MOYEN TERME

• Créer un festival de l'art du vivre ensemble, des arts de la table à la citoyenneté.

Le vivre ensemble représente probablement ce qui a le plus manqué durant la crise sanitaire, et la valeur des temps partagés en famille, entre amis, entre collègues et confrères, en ressort forcément réhaussée et étendue. Ainsi, identifier tout ce qui fait lien dans une collectivité pourrait être mis en avant lors de cette séquence, en intégrant les différentes questions de l'isolement social, du secours, de la politesse ou encore de l'entraide.

• Établir un atlas des espaces délaissés, friches, terrains abandonnés pour permettre des manifestations éphémères à caractère culturel, commercial et associatif.

Avec la prise en considération que l'urbanisme est une matière vivante, mais également que l'initiative publique demeure ici relativement réduite, il s'agit ici de pouvoir faire d'un vide un nouveau lieu de vie, de créer un foisonnement exhaustif d'animations pour tous les publics.

• Multiplier les parcours santé.

Il pourrait être envisagé des tableaux pédagogiques sur les bons gestes quotidiens pour se maintenir en forme à moins de 10 minutes de chez soi. Inspiré de l'espace vert à moins de 300 mètres de chez soi, pouvoir trouver ce type d'équipements en quelques minutes participe à la qualité de vie dans une ville. Prévoir également sur certains de ces sites des équipements consacrés à l'athlétisation des sportifs.

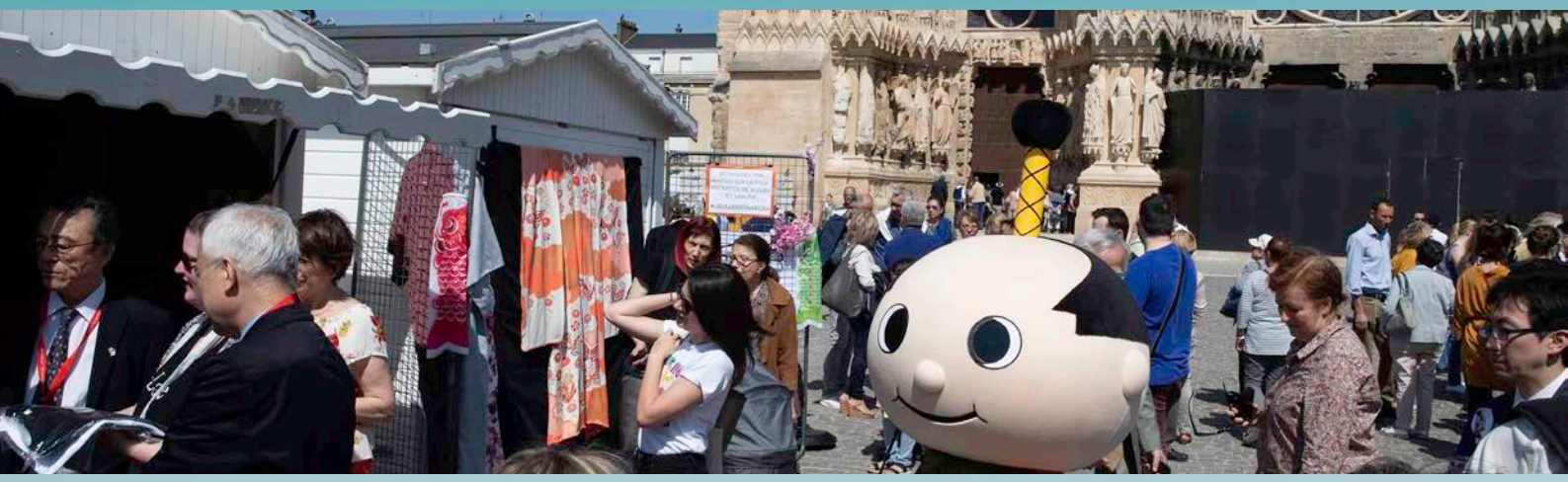

• Augmenter le nombre et la qualité des équipements sanitaires et d'hygiène publics.

Notre agglomération doit être exemplaire en matière d'hygiène publique avec des équipements sanitaires irréprochables et nombreux, pouvant contenter un public français et étranger, notamment les touristes exigeants et parfois fort insatisfaits de ce niveau d'équipement dans notre pays. L'exemple japonais est à viser, avec ambition et pragmatisme. Il s'agit ici de l'un des composants d'une grande ville attractive

• Faire entrer dans une nouvelle ère la stratégie de jumelage de la Ville.

Les jumelages sont des axes de paix, d'échanges, de connaissances et de fraternité. Ils fortifient l'Europe et constituent dans l'esprit les outils d'âmes de l'UNESCO. Dans leur forme la plus moderne, les jumelages de villes peuvent être considérés comme des alliances permettant de renforcer les avantages économiques des différentes villes concernées et de construire des réseaux de coopération permettant de surmonter certains problèmes communs.

Les jumelages stratégiques constituent une forme spécifique de coopération, dans laquelle l'autonomie juridique et économique des organisations participantes reste intacte. Le qualificatif « stratégique » indique que de tels jumelages sont conçus dans la longue durée et visent à acquérir des avantages compétitifs à travers la coopération. Ces avantages peuvent être obtenus en utilisant au mieux les ressources propres des collectivités concernées, ou encore les compétences et les ressources des partenaires, jusqu'aux parents des étudiants internationaux.

— AXE 2 —
— LISTE DES PROPOSITIONS —
À MOYEN TERME

• Créer une instance de partage des savoirs, au service de l'animation de la vie intellectuelle locale.

Dotées de chaires accessibles à la société civile, associant enseignants-chercheurs, autodidactes, spécialistes et passionnés, ce haut conseil de la vie intellectuelle locale amplifierait l'écho des différents travaux d'associations locales dédiées à la réflexion et coordonnerait cette matière grise avec les établissements d'enseignements supérieurs rémois, en publiant des rapports inspirés de la méthodologie du Conseil économique, social et environnemental.

• Multiplier les expositions temporaires sur les spécificités rémoises dans les musées de Reims.

La notoriété historique en matière de santé, le berceau de l'aviation, l'histoire automobile, le berceau de l'économie sociale avec ses sociétés mutualistes, les sociétés coopératives et le mouvement associationniste, la tonnellerie champenoise, la capitale des foires, la grande reconstruction d'après-guerre… l'Histoire de Reims regorge de grandes contributions au progrès français. Un cycle d'expositions temporaires consacré à notre propre histoire de l'innovation étendrait non seulement l'offre touristique, mais inspirerait également les soifs contemporaines d'inventer.

• Interdire l'installation des panneaux publicitaires sur le premier kilomètre de l'entrée de la ville pour rehausser la qualité paysagère de ce grand cercle urbain, avec l'intégration d'une dimension végétale exigeante sur le domaine public.

Non seulement pour l'accueil touristique par ces voies, mais aussi au bénéfice des habitants de ces quartiers, l'image de la ville pourrait ainsi être réhaussée en prenant un soin tout particulier de ces espaces. Un concours des entrées de ville, en récompensant des initiatives individuelles de fleurissement ou de décorations de Noël chez les particuliers, pourrait être lancé.

• Créer des jeux de piste numériques, et ainsi permettre de découvrir la ville de manière ludique.

Des parcours disponibles gratuitement par le biais d'une application conceptualisée par la collectivité apporterait une nouvelle méthode de mise en valeur des sites historiques, culturels et sportifs, y compris des commerces locaux, pour tous les âges et tous les goûts.

• Participer à la diffusion des valeurs olympiques.

Si huit sites ont été retenus à Reims comme Centre de Préparation aux Jeux Olympiques de 2024, il convient d'aller encore plus loin dans l'inclusion de toute la population dans le plus grand événement sportif du monde. Une série d'appels à projets soutenus par la Ville pour œuvrer dans ce sens pourrait être lancée dès l'année 2022.

— AXE 2 —
— LISTE DES PROPOSITIONS —
À LONG TERME

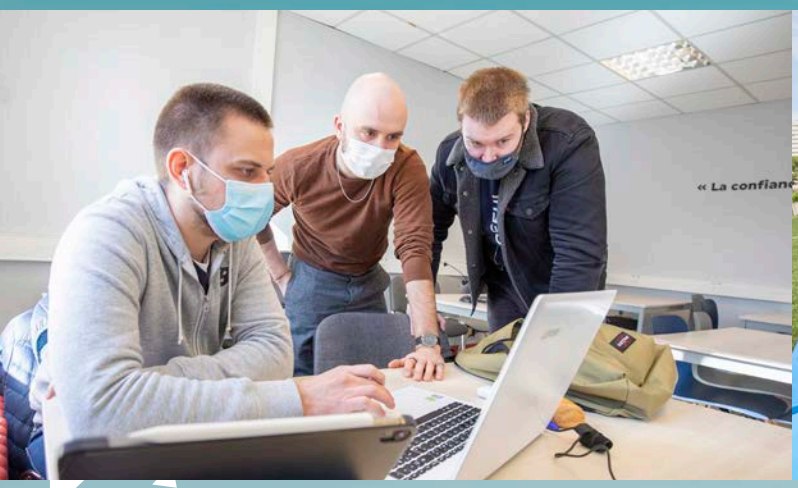

• Axer les dispositifs de muséographie vers les procédés à trois dimensions et la réalité augmentée.

Avec les nouvelles technologies de l'image et du son, le progrès est actuellement très rapide dans le monde pour proposer aux visiteurs de musée de vivre l'expérience de la réalité augmentée et de 3D sans lunettes. Reims dispose de tous les atouts dans son offre culturelle pour se doter à moyen terme de tels équipements.

• Faire de Reims la première Terre d'Architectures !

Reims a été très fortement détruite durant le premier conflit mondial, et la reconstruction a engendré une diversité architecturale pas suffisamment mise en valeur. Et si Reims créait son propre label en matière d'architecture, cette discipline « maison des arts », à l'image des Petites Cités de Caractère, mais ici pour constituer un réseau de grandes villes françaises cicatrisées par les guerres et ouvertes à l'innovation architecturale ?

• Relancer depuis Reims la candidature Française pour l'Exposition universelle.

Si la candidature de la France pour l'année 2025 a été abandonnée, son approche polycentrée inédite, avec la participation de Reims parmi les villes potentiellement accueillantes, reste dans les mémoires. Lancée ici notamment par le maire de Neuilly-sur-Seine, la prochaine candidature française pourrait être d'initiative rémoise, et d'inspiration identique sur le plan de la méthode.

• Créer une maison des innovations et des Rémois innovants avec résidence d'inventeurs, d'artistes, de chercheurs, de doctorants et d'ingénieurs.

Doté de fab labs, d'espaces de coworking, « effets cafétéria », d'équipements informatiques de haut niveau, et salles modernes de séminaires, ce site serait le carrefour de l'inédit et serait voué à l'effet multiplicateur pour chaque innovation et chaque œuvre collective. Idéalement installé dans le Quartier du Tri Postal, le site serait en connexion immédiate avec les grappes technologiques d'Ile-de-France et les réseaux artistiques de Paris.

• Renouer avec l'histoire rémoise de l'aviation et donner un avenir au ciel rémois !

Bien que Reims fut un berceau de l'aviation, son aire urbaine n'est pas suffisamment équipée pour recevoir l'aviation du futur, bien plus écologique et vertueuse. L'accueil récemment du premier vol décarboné international à l'Aérodrome de Reims-Prunay et de cet avion alimenté par une essence renouvelée à 97 % est particulièrement inspirant ! L'aviation (comme l'automobile) évolue considérablement, et devient progressivement propre et peu bruyante. Elle est facteur de rêves, d'horizons nouveaux, de développement économique, culturel, touristique, indispensables à la vie d'une cité ouverte sur le monde. Reims doit pouvoir se doter d'outils modernes, d'équipements respectueux de l'environnement, pour le nouvel éveil d'une aviation propre et responsable.

• Fixer un « Objectif 300 000 habitants » pour la fin du siècle.

Cette ambition semble indispensable pour légitimer le développement de grandes infrastructures universitaires, hospitalières, culturelles et économiques dans l'avenir. Au regard du classement des plus grandes villes de France et toute chose égale par ailleurs, Reims se hisserait ainsi à la 6e position, entre Nice et Nantes, et deviendrait la plus grande ville du Grand Est ! Cette ambition d'essor démographique à long terme doit également se concevoir dans la coopération avec les bassins de vie voisins de la Marne, de l'Aisne et des Ardennes, sans effet d'absorption, mais plutôt avec des partenariats de montée partagée en attractivité.

LONSDALE

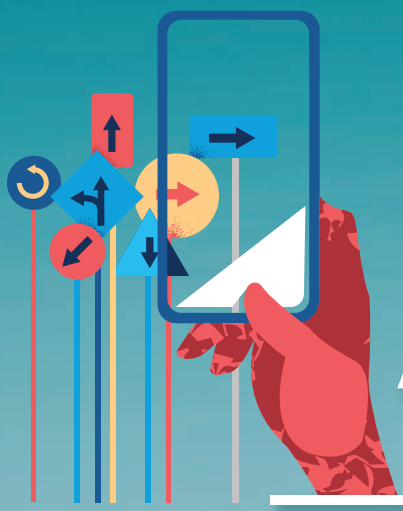

— AXE 3 —

AVEC LES JEUNES :

REIMS

LA VILLE OÙ LA JEUNESSE

est d'utilité publique !

42,5 % de la population rémoise a moins de 29 ans : quelle richesse humaine extraordinaire ! Cela représente un écart de plus de 9 % par rapport à la moyenne nationale sur les 15-29 ans. Si selon Tocqueville « chaque génération est un peuple nouveau », la jeunesse doit pouvoir trouver toute sa place à Reims, inventer son avenir commun et bâtir sa propre vie. Est-il encore nécessaire de rappeler la large proportion des métiers dans dix ans qui n'existent pas encore aujourd'hui ? Tout ce qui se crée concerne notre jeunesse : l'emploi, le cadre de vie, l'animation, l'offre sportive et culturelle, l'engagement culturel… Est-il également nécessaire de réaffirmer que n'importe qui peut être jeune à tout âge ?

Il convient pour autant d'observer combien la jeunesse, à Reims comme ailleurs, a été très fortement impactée par la crise sanitaire, tant sur le plan des études que sur le plan social, psychique et économique. Il n'est évidemment pas acceptable de vivre avec l'idée d'une « génération sacrifiée », d'autant plus que les nouvelles générations dans leur diversité ne cessent de témoigner de leur effervescence humaine, de leur énergie et de leur volonté de relever les défis séculaires de la protection de la planète, du tournant digital et de la paix dans un monde devenu multipolaire.

Ce troisième axe, spécifique à cette partie de la population, concerne ainsi tout le monde et se fixe pour objectif de proposer un programme d'actions adapté aux problématiques de la jeunesse en l'associant à sa construction et à son déploiement.

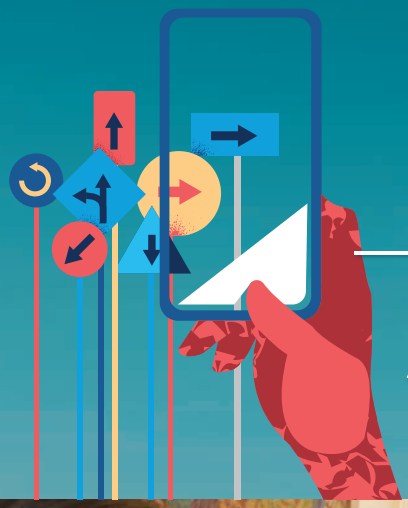

— AXE 3 —

— LISTE DES PROPOSITIONS —

À COURT TERME

• Lancer pour Reims un Schéma Local Enseignement Supérieur-Recherche-Innovation -Vie Étudiante.

Très attendu par la communauté universitaire, ce travail de concertation et de projection permettrait de construire une stratégie lisible et tournée vers l'avenir, pour les dix prochaines années. Il s'agit ici de ne pas tarder tant les autres agglomérations françaises ont très nettement avancé ces dernières années dans cette action prospective.

• Défendre le maintien de la filière AES à Reims.

Enseignement pluridisciplinaire (droit / économie / gestion / sociologie) et transversal de premier cycle universitaire, les perspectives d'avenir offertes par ce diplôme sont nombreuses : préparation aux concours, possibilité de choisir plus tardivement sa spécialisation, évaluation du niveau de culture générale... Il convient ainsi de réunir les moyens nécessaires dans ce sens, avec la nécessité d'associer à la fois la Faculté de Sciences Économiques, Sociales et de Gestion et la Faculté de Droit et de Sciences Politiques pour y structurer l'ensemble de l'enseignement dispensé.

• Lancer une vaste campagne de communication sur l'épanouissement par l'accomplissement, et les vertus des chemins difficiles, avec la diffusion de témoignages.

Notre jeunesse n'a probablement jamais eu autant besoin de sens et d'inspirations pour se jeter vers l'avenir. Or les tentations de la facilité sont nombreuses, sans mesurer systématiquement en l'instant combien les aléas et les déconvenues peuvent rapidement succéder aux appels éblouissants. Par le biais de témoignages en support vidéo, de citations fondées sur du vécu et d'accès à l'information sur les différents dispositifs d'accompagnement, Reims pourrait ainsi cultiver son effervescence durable.

• Lancer une grande opération de sensibilisation aux droits de propriété intellectuelle avec l'INPI, à titre expérimental.

Véhiculer dans chaque quartier le message suivant, avec l'organisation d'ateliers, de mini-conférences et de MOOC : « Créateurs, inventeurs, artistes, innovateurs : vous avez des droits sur vos œuvres de l'esprit ! », puis étendre cette approche pour accompagner les créateurs d'entreprises.

• Consolider avec l'État et la Région Grand Est les services d'orientation professionnelle des élèves au sein des établissements scolaires avec des présentations exhaustives des métiers, actuels et futurs.

Proposer à des professionnels de devenir parrain/marraine d'une classe rémoise, et constituer un réseau de parrains / ambassadeurs des étudiants. Organiser des rencontres des métiers destinées aux conseillers d'orientation et les inviter à découvrir par des immersions les différents quotidiens professionnels.

• Expérimenter le rattachement du forum de l'emploi avec d'autres grands rassemblements, salons et manifestations.

Pour multiplier les flux, et ajouter le « pourquoi pas s'y rendre » au « je m'organise pour m'y rendre », il est procédé ainsi dans d'autres villes de France pour déployer le bouillonnement d'informations que ce type de forums apportent à chacune et chacun. La liaison avec des manifestations culturelles et populaires doit pouvoir être étudiée.

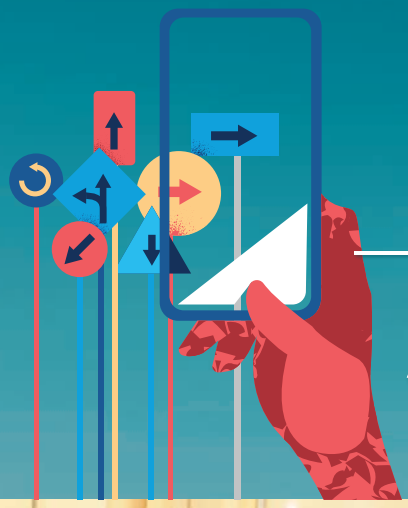

— AXE 3 —

— LISTE DES PROPOSITIONS —

À COURT TERME

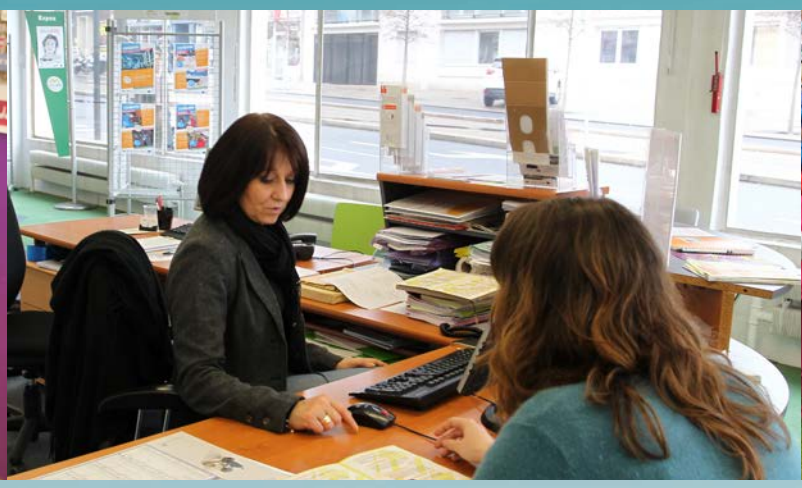

• Créer une convention, un forum des emplois dans l'ESS afin de faire connaitre la diversité de ces métiers, aujourd'hui encore mal connue, notamment auprès des jeunes.

Les associations sont notamment des lieux de stage auxquels ne pensent pas spontanément les jeunes. Or, on y trouve régulièrement toutes les fonctions supports des entreprises classiques. Ce serait aussi l'occasion de promouvoir le Service Civique, véritable outil d'aide à l'orientation, à l'insertion professionnelle en acquérant une expérience professionnelle, mais aussi outil d'éducation à la citoyenneté...

• Créer une plateforme numérique ludique et accessible pour mieux faciliter la rencontre entre offres et demandes d'emploi.

Pour tout niveau de qualification, tous les secteurs d'activité, avec un design dynamique et une charte visuelle entrainante, ce dispositif ne devra pour autant pas se superposer aux différents outils existants, ajoutant ainsi de l'illisibilité et parfois de la confusion. Au contraire, cette plateforme doit représenter un mécanisme de facilitation de tout ce qui existe, où se croisent efficacement les offres et demandes d'emplois, avec la possibilité d'y trouver aussi des stages, des formations, des contrats d'apprentissage, des conseils d'orientation ou de reconversion professionnelle, et des liens vers des sites plus spécifiques.

Cette application pourrait également intégrer un dispositif de géolocalisation permettant de recevoir une notification à proximité d'une entreprise en situation de recrutement, selon ses propres critères de recherche. Il est nécessaire de conventionner avec l'État et Pôle emploi pour étendre la portée du traitement des offres et des demandes d'emploi.

• Créer une journée intergénérationnelle entre les différents clubs de jeunes et les associations rémoises de personnes âgées, en y associant les Maisons de quartier.

En amont de la Semaine Bleue, en tout début d'année scolaire, cette journée permettrait aux plus jeunes d'identifier toutes les possibilités de bénévolat en ville, en insistant sur leur CV sur le sens de ces expériences pour l'employeur lors d'un futur recrutement. Cette journée serait l'occasion de faire de la publicité sur le « passeport bénévole» encore mal connu.

• Organiser un colloque avec tous les professionnels de l'apprentissage des langues étrangères pour fonder l'ambition rémoise de devenir la capitale française des langages.

Savoir parler plusieurs langues étrangères constituera un véritable atout pour les plus jeunes générations. Le positionnement géographique de Reims, entre Paris et le cœur de l'Europe, sur l'axe Mer du Nord – Méditerranée, apporte naturellement cette légitimité. Réunir l'ensemble des acteurs locaux représente incontestablement la première étape.

• Créer la « Journée du Conjoint ».

Les jeunes actifs/actives sont plus sujets à la mobilité professionnelle, et donc résidentielle. Or, pour les jeunes foyers, l'arrivée à Reims pour des raisons professionnelles ne concerne la plupart du temps que l'un des deux conjoints, l'autre ayant à lancer ses recherches pour trouver un emploi, et se confronte souvent à des situations d'isolement. Une fois par an, une journée d'information et de mises en relations doit être spécifiquement dédiée à ces nouveaux rémois ou nouvelles rémoises.

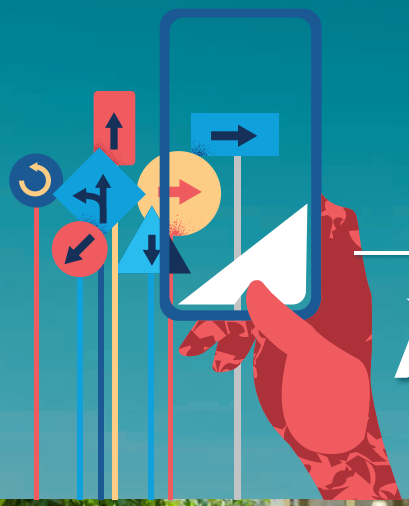

— AXE 3 —

— LISTE DES PROPOSITIONS —

À MOYEN TERME

• Organiser avec les clubs sportifs locaux des olympiades inter-classe, inter-organismes de l'enseignement supérieur, inter-école ou grandes écoles-entreprises dans la perspective de la promotion des jeux Olympiques Paris 2024.

Pour promouvoir les valeurs olympiques et sportives, pour mettre en lumière la diversité des sports praticables à Reims et véhiculer l'esprit du dépassement de soi, ces rassemblements sportifs permettraient aussi aux différents clubs de se faire connaître auprès des plus jeunes, encore trop hésitants pour choisir de pousser leur porte, notamment du côté des moins de 16 ans.

• Créer un lieu festif 100 % étudiants, sécurisé et desservi à chaque soirée.

Lieu à disposition pour les soirées étudiantes, cet espace serait à louer à la Ville, avec signature d'une charte de bonne conduite et actions de sensibilisation consacrées aux maladies sexuellement transmissibles, aux usages de produits stupéfiants, aux violences faites aux femmes...

• Déployer un système d'incubateur « projet jeunes » itinérant dans les maisons de quartier en partenariat avec les incubateurs identifiés sur le territoire.

Avec la diffusion de la culture de l'entreprenariat, proposer un partenariat entre Innovact, Entreprendre pour Apprendre et l'Association des Maisons de quartier pour déployer un système de formalisation des idées et de maturation de projets. Favoriser la création de Coopératives de Jeunesse de Services (CJS), projets d'éducation à l'entreprenariat coopératif pour les jeunes de 16 à 18 ans.

• Créer les conditions d'installation d'organismes de formation des nouveaux métiers et des métiers du futur.

Si une large proportion des métiers créés d'ici les dix prochaines années n'existent pas encore aujourd'hui, ils commencent de plus en plus à être identifiés : BIM managers, IoT, Chief Data Officer... Tout cela s'anticipe dès maintenant !

• Créer un Institut des métiers du bâtiment durable.

En proposant un partenariat entre le CFA Bâtiment, l'URCA, et le CNAM, cette création répondrait à un manque. Les acteurs du bâtiment ont déjà exprimé ce souhait, et la perspective d'un autofinancement serait atteignable.

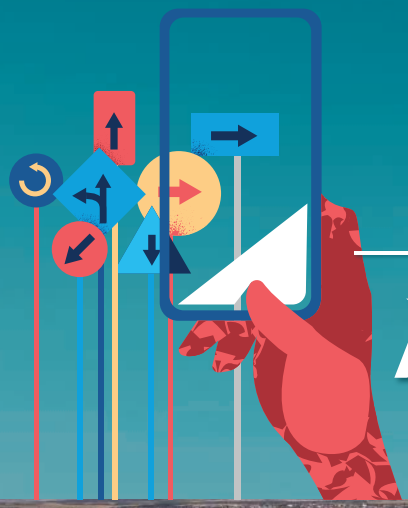

— AXE 3 —

— LISTE DES PROPOSITIONS —

À MOYEN TERME

• Installer un Institut d'Administration des Entreprises, l'IAE de Reims.

La carte de France des IAE laisse apparaître un vide sur la partie Nord-Est du Bassin parisien, alors que 36 IAE existent aujourd'hui dans notre pays. Enseignement reconnu pour sa qualité, pour l'étendue des connaissances et des compétences acquises tout au long du parcours et pour l'entrée dans la vie active, la 12e ville de France grandirait davantage en proposant ce haut niveau de formation à sa jeunesse.

• Organiser une journée de rencontre spécifique aux Bac + 2, 3 et 4.

Ces profils très opérationnels, trop souvent dénués de réseaux professionnels, ont souvent besoin de se faire connaître et d'accéder à l'information économique locale, afin de mieux cibler leurs candidatures. D'autant plus que Reims, ville de la grande couronne parisienne, bénéficie d'un positionnement stratégique pour mettre en lumières les qualités techniques de ces jeunes diplômés.

Il apparaît également nécessaire d'y mettre en place un système de parrainage, inspiré par exemple de « My Job Glasses », pour mieux découvrir certains univers professionnels, jusqu'à organiser éventuellement des immersions d'une journée en entreprise, à l'image de certaines grandes écoles françaises.

• Compléter le Pass Culture de l'État, en intégrant l'adhésion aux associations culturelles et l'achat d'équipements dans les commerces du Grand Reims.

Depuis le 21 mai 2021, les jeunes âgés de plus de 18 ans peuvent activer cette application géolocalisée mise en place par l'État. Il convient d'étendre le contenu du Pass au niveau local, avec 100 euros supplémentaires par jeune, pour adhérer à des associations culturelles et acquérir du matériel a priori non culturel, mais nécessaire à la réalisation d'une œuvre (outils de bricolage, encres pour impression...)

• Organiser des compétitions d'art de rue (slam, graff, battle...) dans chaque quartier avec finale sur les Promenades.

Proposer à l'association BRONCA de conduire l'opération dans ce sens pour l'édition 2022, au regard de la réussite de l'édition 2021, avec un accompagnement étendu de la Ville, notamment sur le plan matériel.

• Multiplier la mise en place de mini-lieux de coworking itinérants ou fixes.

Dans chaque quartier de Reims, l'existence de ces tiers lieux permettrait aux jeunes de disposer de lieux d'études extérieurs, pour travailler seul ou en équipe.

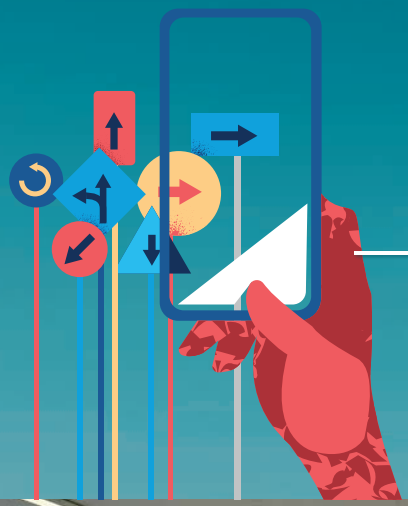

— AXE 3 —

— LISTE DES PROPOSITIONS —

À LONG TERME

• Redynamiser les échanges et partenariats thématiques avec les villes jumelles via les publics jeunes.

Construire des partenariats universitaires inspirés d'ERASMUS, et ainsi favoriser les échanges, l'apprentissage des langues et des cultures. Là encore, cela conduit à repenser le sens des jumelages entre villes et d'étendre leur portée.

• Organiser pour tous les étudiants en fin d'études une journée « carrière ».

Cette opération aurait un sens tout particulier pour la collectivité car cela contribue à maintenir le plus grand nombre à Reims. Ce type d'opération démontre une efficacité toute particulière concernant les professions intermédiaires
.

• Développer les liens intergénérationnels pour apaiser l'angoisse de la séparation familiale des étudiants.

Avec l'aide d'associations compétentes et de programmes adaptés, créer des rapprochements entre les seniors et les étudiants pour les épauler scolairement et socialement, d'autant plus que les taux d'abandons des études en cours d'année ou avant l'obtention d'un diplôme trouvent régulièrement des explications par ce phénomène.

• Implanter les nouvelles écoles d'enseignement supérieur dans le centre-ville, ou à proximité.

S'il est admis qu'une jeunesse visible dans un centre-ville témoigne du dynamisme d'une ville, autant créer les conditions d'y parvenir, avec la possibilité d'y suivre ses cours. Les exemples de Sciences Po et l'ICP vont dans ce sens, et cette tendance doit pouvoir se poursuivre, notamment avec des parcours de 3e cycle ou des formations d'enseignement supérieur très professionnalisantes, pour éviter les départs de la ville en cours d'études, et le risque de ne pas voir revenir certains d'entre eux. La Commission Colbert insiste à nouveau sur le potentiel du Quartier du Tri Postal pour attirer des établissements du type IAE, écoles d'ingénieurs, etc.

• Créer la Maison des Jeunes.

Ce lieu physique existerait pour être solidaire avec les plus démunis, leur faciliter l'accès au logement, la gestion de leur budget, les sensibiliser, prévenir et agir pour leur santé et enfin favoriser leur accès à l'emploi, en articulation avec les missions locales, les maisons de quartier et le CRIJ, en regroupant les points d'écoute jeune, et plus généralement en partenariat avec les associations d'éducation populaire œuvrant sur le territoire et les associations d'insertion sociale et professionnelle.

• Créer une pépinière d'entreprises spécifique aux étudiants.

Dans la continuité du processus d'incubation proposé par CREATIV'LABZ à l'URCA, la création d'un sas transitoire hors du cadre universitaire, en connexion avec les réseaux économiques locaux, aurait du sens, notamment en vue de consolider la trajectoire de l'entreprise, d'accroître le chiffre d'affaires et de réaliser ses recrutements avec des profils non universitaires.

VIVE
htc
Google
Google
Google
Savinien SAINT PAUL
Coach

AXE 4

REIMS

LA VILLE INNOVANTE, INTELLIGENTE *et bienveillante*

Si la ville « intelligente » est une ville connectée, elle doit également être durable, collaborative, inclusive et solidaire. Créative, accessible, à l'écoute, ce que l'on pourrait qualifier de « Smart City à la rémoise » doit viser à rendre la vie de ses habitants, y compris les plus vulnérables, plus agréable. De son intelligence, de son innovation et de son agilité nait sa bienveillance.

Plus que l'intelligence, Reims peut compter pour son avenir sur ses intelligences. Si le sens de l'innovation de ses acteurs économiques n'est plus à prouver, la lutte contre « l'effet silo » concerne aussi cet axe, pour trouver notamment les meilleures connexions entre l'intelligence de la recherche et l'intelligence de la mise en commerce sur le marché. Autrement dit, les liens entre connaissance et business peuvent ici aussi être optimisés.

Ce quatrième axe a pour objectif de formuler des propositions d'actions pour favoriser l'expression et le déploiement de l'intelligence plurielle de Reims, avec efficience et inspiration de procédés à la pointe du digital, et d'apporter le meilleur élan aux initiatives et projet des filières innovantes, pour construire une ville à haute qualité humaine et technologique.

— AXE 4 —

— LISTE DES PROPOSITIONS —

À COURT TERME

• Déployer une application Mobility as a Service (MAAS).

Cette interface unique permettra aux usagers de consulter et de consommer l'ensemble des offres de mobilité du territoire, avec la mise en place des fonctionnalités suivantes : retrouver l'information voyageur en temps réel avec l'aide d'un planificateur de trajet multimodal et intermodal ; réserver ou acheter des titres de transport pour l'ensemble des offres agrégées ; ou encore payer les titres de transport. La présente proposition consiste à faire le choix d'initier cette démarche de création de valeur par la mobilité dans les secteurs du tourisme et de la culture, avec mise en valeur des commerces de proximité et du savoir-faire local sur les itinéraires. Par ailleurs, il conviendra de considérer cet outil comme une source open data et de conduire un travail d'analyse des données non personnelles recueillies.

• Expérimenter les feux intelligents pour mieux fluidifier la circulation sur les grands axes.

Si la mise en place de ces feux dans les villes a connu un coup de frein ces derniers temps, avec la décision d'un moratoire pour évaluer son mécanisme et son impact sur l'accidentologie, son bienfondé a été confirmé en début d'année. Ainsi, sur les grands axes de la ville, les automobilistes ne rencontreront que des feux verts s'ils roulent entre 45 et 50 km/h, avec les avantages induits en termes de fluidité et de réduction de la pollution.

• Créer une cellule de diffusion des recommandations de la CNIL et de l'ANSSI, à destination du plus grand nombre.

L'accélération des tendances dans la transition digitale nous expose davantage à des risques de cybersécurité, au piratage des créations numériques et à la commercialisation illégale de nos données à caractère personnel. Certains bons réflexes, souvent simples, identifiés et publiés régulièrement par ces trois institutions françaises méritent d'être davantage portés à la connaissance du plus grand nombre. Cette cellule interviendrait ainsi comme relais, avec la publication d'informations formulées à l'attention des habitants, des associations, des entreprises et des établissements publics.

• Mettre en place une cellule « veille concurrentielle » consacrée à l'innovation des villes.

L'élaboration d'un panel de villes comparables à Reims sur le plan démographique, géographique, économique et sociologique, en France et à l'international, serait analysé régulièrement pour observer les évolutions et décisions stratégiques d'ailleurs, et d'évaluer s'il peut y avoir un intérêt à s'en inspirer. L'équipe pourrait être nommée « Reims l'œil », sans nécessité de recrutements spécifiques, tant les compétences existent parmi les services de la ville. Une présentation trimestrielle aurait lieu devant une commission d'élus municipaux, composée à la proportionnelle, à l'image de la Commission d'appel d'offres.

• Créer les conditions du lancement de la première Manufacture du Quaternaire française à Reims.

Présenté parfois comme l'industrie 4.0, ou encore comme de la création de valeur immatérielle, le quaternaire rassemble l'économie de la connaissance, de la haute technologie et des solutions digitales. Son essor est exponentiel depuis le début du siècle, et Reims a clairement sa carte à jouer dans ce domaine. Encore faut-il créer les conditions pour que ce secteur puisse se développer à bonne allure au niveau local. C'est pourquoi il convient de prendre rapidement l'attache des plus grands spécialistes nationaux du quaternaire, et leur proposer d'expérimenter à Reims avec eux du « jamais fait » et du « jamais vu » dans ce domaine, en associant la Société d'Accélération des Transferts de Technologies.

• Faire adhérer l'École Supérieure d'Art et Design de Reims au Réseau C.U.R.I.E.

Ce réseau national rassemble les professionnels de la valorisation, du transfert de technologie et de l'innovation issue de la recherche publique. L'ESAD a toute la légitimité de figurer parmi les deux cents acteurs de ce progrès perpétuel français. Cette démarche pourrait même inspirer d'autres unités de recherche locales à la rejoindre.

— AXE 4 —

— LISTE DES PROPOSITIONS —

À COURT TERME

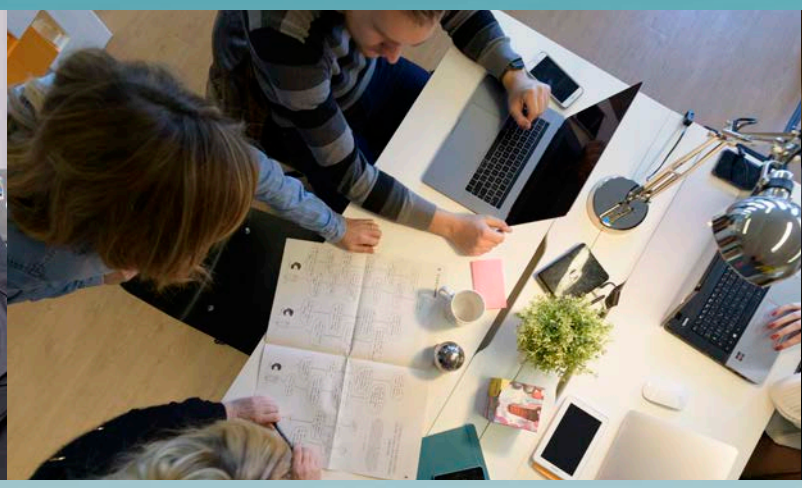

• Mettre en place un tableau de bord économique à destination des entrepreneurs locaux, sous la forme d'une application numérique.

La crise de la COVID-19 a montré combien il était désormais possible de disposer d'informations segmentées, précises, localisées, et actualisées quotidiennement. Ces différents procédés de diffusion d'informations sanitaires pourraient inspirer le champ économique, tant les acteurs locaux gagneraient en lisibilité et en agilité s'ils disposaient d'un outil comparable, avec des données utiles à l'exercice de leur activité, des indicateurs de performance économique, à partir des chiffres d'affaires mensuels, des niveaux de trésorerie et des ressources humaines. Sous couvert d'anonymat, les entrepreneurs pourraient communiquer leur état d'humeur sur ces trois éléments chaque mois. Sans forcément aller jusqu'à la précision des communications du CNPA chaque mois dans le secteur automobile, ce dispositif permettrait de savoir aussi quand les entreprises se portent bien !

• Créer un réseau virtuel d'échange de recommandations d'entreprises rémoises.

En insérant les acteurs académiques locaux dans la boucle, pour faciliter l'accès à la connaissance d'un côté, et recommander des élèves en stage de l'autre, ce système inspiré de clubs d'affaires anglo-saxons permettrait aussi aux entreprises locales de mieux se connaître, de mieux identifier les différentes chaînes de production locales et les nouveaux potentiels de circuits courts. Chaque trimestre, une réunion d'échanges et d'informations serait organisée avec les décideurs publics locaux.

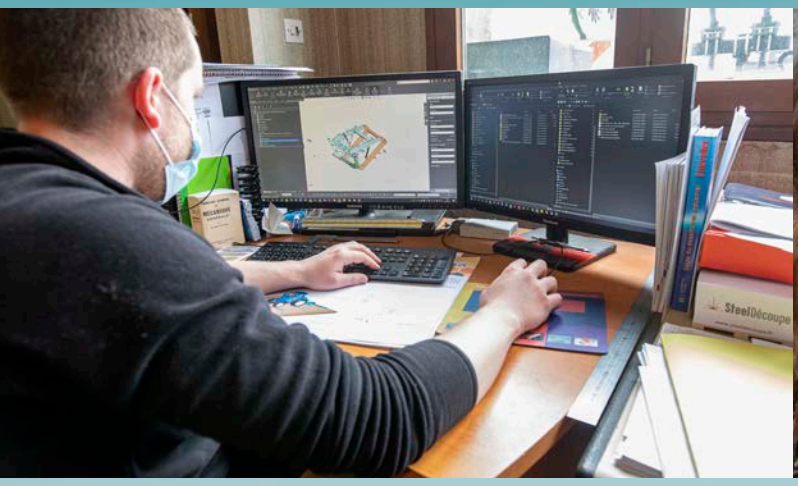

• Recueillir des données de santé publique par l'analyse des eaux usées.

En s'appuyant par exemple sur le consortium OBEPINE, dont le savoir-faire s'est illustré pour suivre l'évolution de l'épidémie COVID 19 selon cette méthodologie, ce procédé pourrait être étendu à l'avenir pour suivre l'évolution d'autres épidémie, à l'image de la grippe, ou de nouveaux virus, et d'affiner quartier par quartier.

• Développer davantage le réseau Jupiter pour lui permettre d'irriguer tous les points stratégiques de la ville et de l'agglomération.

La poursuite du développement de Jupiter est encore très attendu par les différentes entreprises et opérateurs locaux, notamment au sein des zones d'activités. Un nouveau temps d'accélération à la matière serait également un bon signal de relance.

• Accompagner les projets de pro-working des entreprises.

Dans le prolongement du développement du télétravail et du co-working, le pro-working apporte de nouvelles solutions sur le plan professionnel pour mieux partager les espaces de travail, avec des collaborations renforcées, un meilleur développement du réseau, sans oublier la réduction des coûts constatée parmi les premières expérimentations dans les grandes villes de France. Le positionnement géographique de Reims, dans la « grande couronne parisienne » et au chevet du Grand Est, pourrait légitimement l'inviter à rapidement multiplier ces espaces, et saisir cette occasion pour y déployer son image de ville business friendly.

— AXE 4 —

— LISTE DES PROPOSITIONS —

À MOYEN TERME

• Étendre le dispositif MAAS pour les sportifs et cyclistes.

L'extension de ce service à la pratique du sport en ville, comme pour les mobilités cyclables est à considérer si l'évaluation de la première séquence révèlent des résultats positifs.

• Installer des bornes connectées pour guider les visiteurs dans la ville et renseigner les habitants.

En quelques clics sur l'écran tactile, il est par exemple possible de visualiser sa position exacte, de calculer son itinéraire à pied ou en transport en commun ou de prendre connaissance des prochains événements aux alentours. Ces dispositifs se développent beaucoup par ailleurs, en concomitance avec la mise en place de systèmes d'éclairages intelligents. Il serait intéressant d'insérer l'accès aux secours dans ce dispositif, notamment la présence du défibrillateur automatique le plus proche.

• Accompagner le déploiement de projets d'habitats évolutifs, connectés et mutualisés dans les programmes immobiliers.

En intégrant des conciergeries, des salles communes, des buanderies, des espaces de coworking, cette modernité pourrait également s'inspirer de ce qui fonctionnait autrefois dans la vie sociale des quartiers. Mais il convient aussi de prendre en considération le modèle économique spécifique du logement privé, et de définir des incitations, par exemple sur les règles de places de parkings et de stationnement. Une concertation doit pouvoir être conduite dans ce sens, avec la rédaction d'une charte.

• Créer une Maison des services des seniors.

Ce lieu serait créé pour que les plus âgés disposent enfin d'un guichet unique sur toutes les informations et l'accès aux différentes aides, mais aussi à l'ensemble des activités intergénérationnelles proposées par la Ville, avec la possibilité de s'y inscrire.

• Créer la Maison des aidants.

Ce lieu permettrait à toutes les familles et personnes aidantes de disposer d'une structure pouvant accueillir des patients atteints de pathologies importantes pendant quelques jours, quelques semaines. Il s'agit ici de mieux considérer les aidants, et de leur permettre de trouver un temps de répit.

• Former un corps de médiateurs de la transition numérique pour rendre la ville connectée accessible à toutes et tous.

La fracture numérique s'accroît chaque jour davantage, tant l'usage du numérique est omniprésent, qu'il s'agisse des consommations quotidiennes d'un ménage ou encore des démarches administratives, avec des publics et des générations toujours peu à l'aise avec l'outil informatique. Un accompagnement humain et pédagogique doit pouvoir exister pour inclure le plus grand nombre dans la transition digitale en cours. S'appuyer sur les associations pour mettre en œuvre cette initiative.

— AXE 4 —
— LISTE DES PROPOSITIONS —
À LONG TERME

• Établir, chaque année, le bilan carbone de la ville connectée.

Une ville connectée doit pouvoir être également une ville responsable et bas carbone. Les équilibres doivent être trouvés car la « smart city » ne doit pas être envisagée uniquement sous l'angle technologique. Le numérique doit contribuer à la décarbonation du territoire, avec des objectifs annuels atteignables en la matière.

• Rapprocher Bezannes et le quartier Croix-Rouge.

Compte tenu de son fort développement urbain depuis la réalisation de sa gare TGV, la ville de Bezannes tend à arriver bientôt au bout de son urbanisation. Et la ZAC actuelle bute sur un merlon de terre figurant la frontière avec le quartier Croix-Rouge. Le moment est venu, sans tabou, d'aborder la continuité de Bezannes dans Croix-Rouge. Cela constitue une opportunité historique de faire de la plurifonctionnalité dans le quartier, d'amener de l'emploi et des services, de disposer de réserves foncières bon marché pour mailler la ville et réduire ses exclusions.

• Faire du Port Colbert la vitrine du quaternaire à la rémoise.

L'ambition de transformer ce site en moteur de l'innovation rémoise consiste à positionner Reims en harmonie avec les évolutions du 21e siècle, comme elle le fut au 19e siècle avec les sociétés coopératives et 20e siècle avec la reconstruction. Le tout tertiarisation ne saurait être un plein levier de développement, tant tout développement se fonde sur la diversification de ses activités et de ses secteurs. Le quaternaire, par son lien systémique entre connaissances et recherches de solutions, répond à la fois aux enjeux de transition écologique et de transition numérique de ce siècle, en nette accélération depuis le commencement de la crise sanitaire. Par des partenariats publics-privés, et en s'attachant à maintenir l'outil industriel actuel, de nouvelles liaisons entre recherche, transferts de technologies et savoir-faire, entre formations de haut niveau et partage des savoirs, ce site peut devenir le phare du Grand Est, au chevet du Bassin parisien.

• Créer les conditions pour l'installation d'un pôle d'excellence de l'automobile.

Qu'il s'agisse de déconstruction, de production de pneus rechapés, de retrofit, Reims dispose à la fois d'atouts en termes de positionnement routier et d'une sérieuse légitimité historique en la matière pour apparaître en pole position sur la voiture du 21e siècle. D'autant plus qu'une activité industrielle existe dans le grand bassin de vie, notamment dans la sous-traitance automobile, sans oublier le tissu associatif constitué de nombreux passionnés. Ainsi, en agrégeant les acteurs existants et en mobilisant leurs réseaux, cette ambition ne serait guère démesurée.

• Devenir la ville du bien-être renouvelable.

Concernant l'habitat, les transports, la piétonisation, les espaces verts, la qualité de l'air, la réduction du bruit, la réduction des déchets, Reims doit pouvoir viser de se hisser parmi les exemples à suivre en 2030. L'art de vivre à la rémoise doit pouvoir progressivement et assurément intégrer cette dimension, où l'assemblage entre champagne et bioéconomie sera l'expression d'un respect de l'environnement sans nul autre pareil, sans écologie punitive, avec incitation au durable.

• Devenir précurseur de la future tendance des villes connectées.

Reims n'aura pas été pionnière en matière de « smart city », tant d'autre villes, parfois même plus petites, sont d'ores et déjà particulièrement avancées en la matière, à l'image de Dijon. Cette position de seconde ligne a l'avantage de pouvoir évaluer les différents dispositifs expérimentés par ailleurs, et mieux choisir les procédés les plus efficients.

Forte de ce recul, l'élan peut être plus porteur pour la suite, dans une prochaine époque où les termes de « smart city » sonneront comme aujourd'hui s'entendent les témoignages de cassettes VHS. Et cette époque peut arriver vite. C'est pourquoi Reims peut déjà se préparer à devenir une terre d'avant-poste des prochains mécanismes de ville connectée.

À L'ATTENTION DES CRÉATEURS D'ENTREPRISES *rémoises*

Futures créatrices d'entreprises rémoises, futurs créateurs d'entreprises rémois,

En toute bienveillance, avec l'humilité requise et l'envie de vous voir réussir votre projet, nous souhaitons attirer votre attention sur quelques réflexes utiles en phase de lancement ou dans le commencement de votre activité, dans ce contexte où les opportunités se mêlent encore aux incertitudes. Concrètement, uniquement si cela peut vous aider, nous vous proposons d'ajouter (ou de vous confirmer) les points suivants aux innombrables avis que vous avez déjà écoutés jusqu'alors :

1. **Répondez à un manque** pour que votre offre rencontre une demande.

2. **Sélectionnez les bons outils** pour votre projet : choix minutieux du statut juridique, du statut fiscal et du statut social, avec l'appui de professionnels pour vous guider.

3. **Établissez une cartographie des aides financières :** subventions, prêt d'honneur, prêt participatif, prêt bonifié, avance remboursable, dispositif de garantie d'emprunt, bourses et concours, l'ACRE, accompagnements spécifiques et exonérations fiscales pour les Jeunes entreprises innovantes (JEI) et Jeunes entreprises universitaires (JEU)...

4. **Qualifiez vos savoir-faire,** avec précisions et formulations simples.

5. **Identifiez vos apports,** dans la chaîne de valeur jusqu'au consommateur final.

6. **Soyez pragmatique :** préparez votre projet avec un premier plan de trésorerie composé d'éléments tangibles.

7. **Adaptez-vous à vos clients,** notamment les premiers, et saisissez chaque occasion pour ajuster votre offre, voire l'étendre.

8. **Testez vos services et/ou vos produits** auprès d'un panel de clients objectifs pour mesurer la valeur perçue et trouver le juste prix.

9. **Formulez votre offre et vos arguments de vente simplement,** de manière à ce qu'ils puissent être cooptés sans votre intervention.

10. L'ascenseur émotionnel est fort et rapide dans la vie entrepreneuriale, et vous rencontrerez des échecs. Soyez capable de les surmonter, avec agilité et énergie, en restant **toujours à l'écoute de vos clients.**

11. **Identifiez vos innovations** (inventions, œuvres, logos, slogans, choix esthétiques...) et protégez-les (brevets, marques, dessins et modèles, droits d'auteur...) pour mieux les valoriser.

12. **Valorisez vos créations** en les utilisant comme démonstration de votre capacité à vous réinventer.

13. Mixez votre **activité commerciale** de manière proportionnée **entre prospection et fidélisation** (0 % de prospection = déclin programmé...)

14. Investissez dans la **qualité de vos processus humains et matériels** pour consolider votre valeur acquise.

15. Intégrez les **obligations de protection des données personnelles** (RGPD) dès la conception de processus de traitements de données de personnes physiques (registre, recueil du consentement...)

16. **N'oubliez pas les mentions légales** sur vos documents commerciaux, vos contrats, vos factures, votre site internet...

17. **N'ayez pas de doute pour le premier recrutement** et ne faites pas de concessions par nécessité.

18. Inscrivez vos salariés dans un **plan de développement personnel en lien avec celui de l'entreprise** (et pas uniquement dans une fonction).

19. **Osez !** On apprend en pratiquant. Si les bases sont bonnes, foncez. Et sachez apprendre et vous adapter.

20. Une entreprise créée avec le facteur de contingence de la COVID-19 sera certainement encore plus forte après la crise : c'est le moment !

21. **Prenez chaque tentative de découragement comme une invitation à progresser !**

Entreprendre, c'est choisir une liberté responsable, une envie d'accomplir, d'apporter des solutions, de progresser chaque jour, de partager ses succès et évoluer avec son environnement. Nous vous souhaitons toute la réussite dans votre projet, toute la passion dans votre activité et tout l'épanouissement dans vos avancées !

CONCLUSION

La crise sanitaire internationale que nous traversons démontre combien la capacité de résilience française est forte : les projets de relance sont particulièrement nombreux, l'énergie des acteurs industriels est vigoureuse au niveau national, et les initiatives économiques locales se multiplient. C'est le cas notamment de la Commission Colbert et des pistes de développement qu'elle propose d'envisager. En tant que rémois de cœur, je suis fier de l'accompagner dans ses travaux de réflexion et de prospective.

Ensemble, nous avons identifié en cette période les opportunités qui peuvent naître de véritables accélérations, par exemple dans la transition digitale ou dans la transition écologique. Mais aussi de l'indispensable solidarité pour réduire le risque que cette crise renforce les forts et affaiblisse les faibles. Pour nous orienter dans ce temps d'incertitude longue, nous n'avons jamais eu autant besoin d'un cap. Pour être robuste, ce cap doit reposer sur les leviers de la création de richesse rémoise. Il doit être bien identifié dans la Région, en France, et même au-delà, tant Reims peut - et doit - se positionner dans le monde, avec l'image que projette la Ville.

Il ne serait pour autant pas sage de se disperser « *en voulant jouer tous les ballons* », parce que l'excellence est clé dans un contexte où la concurrence entre les territoires est forte, et parce qu'aider les puissants potentiels du bassin d'emplois rémois à prendre leur envol requiert beaucoup de ressources. Cette stratégie ciblée doit être utilisée pour développer l'attractivité de la Ville, notamment auprès des investisseurs et acteurs économiques. Et les atouts sont multiples : la bioéconomie, le champagne, le luxe, le tourisme, ou encore le patrimoine vivant et architectural. Concernant les points perfectibles où nous pouvons atteindre l'excellence, il apparaît raisonnable de cibler, par exemple, le tourisme vert, les écosystèmes numériques, la santé ou encore l'économie sociale et solidaire.

La méthode employée par la Commission depuis le commencement de ses travaux se fonde sur le pragmatisme et le bon sens, en croisant l'écoute attentive des acteurs locaux sur le terrain avec la vision des décideurs publics. Et l'implication de chacune et chacun dans cette mise en cohérence est remarquable.

Ainsi, l'ensemble de ces propositions s'inscrit dans la quadruple trajectoire identifiée par Monsieur le Maire de Reims, en connexion permanente avec le projet de territoire en cours de constitution par la communauté urbaine du Grand Reims, et en harmonie avec les aspirations des forces vives locales. C'est ainsi que la création de valeur économique et la solidarité pour en assurer un partage équitable seront au rendez-vous, pour le plus grand bien être des Rémoises et des Rémois.

Philippe VARIN
Président d'honneur de la Commission Colbert
Président du Conseil d'administration de Suez

CONTACTS PRESSE

Service presse et relations médias
de la ville de Reims et du Grand Reims
presse@reims.fr
03 26 77 77 40

Ville de Reims - Direction de la communication - Crédits photos : Ville de Reims -

www.reims.fr

Reims.fr